

Pôle « STRUCTURATION »

Compte rendu de la réunion plénière d'ouverture du SOLIMA 08 Mercredi 28 septembre 2016 CSC André Dhôtel – Charleville-Mézières

Etaient présents :

- Nathalie ROBCIS (Conseil Départemental 08)
- Mustapha SALHI
- Karine FUSARI (Artiste)
- Aude GOMES (Ardenne Métropole)
- Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole)
- Christophe MILHAU (CSC Dhôtel)
- Lucie CHIOGIONI et les membres du groupe FIZZ
- Régis BENYOUCEF (Groupe MEZCAL)
- Pascal KLEK (Avant Première Prod)
- David MANCEAUX (Sapristi !!)
- Jean PERRISSIN (FLaP)
- Julien SAUVAGE (FLaP)
- Régis BOUGEARD (le Forum – Ville de Charleville-Mézières)
- Stéphane ANDRE (Conseil Départemental 08)
- Olivier BRUN (Conseil Départemental 08)
- Julien COLINET (MJC Calonne)
- Léa AHMID TAYEB (Sapristi !! / FLaP)
- Jean Christophe WARY (Duinnara)
- Elisabeth HUSSON (Ardenne Métropole)
- Baptiste BETHUNE (Artiste)
- Vincent MARTINET (Conservatoire de Charleville-Mézières)
- Patrick LEGOUIX (Polca)
- Grégory BLANCHON (Polca)
- Rodolphe ROUCHAUSSE (Polca)

Après l'accueil des participants par Patrick LEGOUIX, président du POLCA et un rapide rappel de l'ordre du jour de la réunion, Marie-Laure BRIZET présente un

historique des musiques actuelles (cf document joint : Historique des musiques actuelles).

Rodolphe ROUCHAUSSE présente ensuite la démarche SOLIMA (cf document joint : Présentation synthétique des SOLIMA – Annexe I) avant d'ouvrir la discussion avec l'assemblée.

La retranscription des prises de parole est annexée à ce document (Annexe II)

Il résulte de ces échanges l'orientation suivante quant à la poursuite du processus SOLIMA :

- L'ensemble des participants sont favorables à la tenue d'un SOLIMA à l'échelle du département des Ardennes.
- Plusieurs axes de réflexion émergent dans les discussions, à savoir :
 - o Enseignement musical : quel(s) lien(s) entre le Conservatoire de Charleville (qui fusionnera prochainement avec l'école de musique du sedannais) et l'AME ? Des passerelles avec l'axe « diffusion » sont à explorer.
 - o Diffusion :
 - Quels lieux sur le département pour la diffusion des groupes amateurs, à un 1^{er} stade de développement ? Réflexion sur le projet en cours sur l'agglomération Sedan-Charleville : 2 lieux de petite jauge.
 - Quel(s) lieu(x) pour les jauges « public » autour de 1000 personnes et plus ?
 - o Accompagnement des artistes locaux pour sortir du réseau local, puis départemental, régional et enfin national -> réflexion sur les développeurs d'artiste
 - o Divers :
 - Réflexion autour du statut du musicien amateur
 - Formation des organisateurs amateurs et/ou ponctuel
 - Réflexion sur les lieux de découverte musicale, tels que « La Plaque Tournante »
 - Réflexion sur les moyens mis à disposition de l'action culturelle dans le secteur des musiques actuelles.

2 groupes de travail sont créés pour aborder ces sujets, à savoir :

- Groupe de travail 1 (GT 1) autour des questions sur l'enseignement
- Groupe de travail 2 (GT 2) autour des questions de diffusion et d'accompagnement des groupes.

Les autres problématiques et réflexions diverses seront abordées au fil des travaux dans l'un ou l'autre des groupes de travail, en fonction de la pertinence de les intégrer au groupe de travail en question.

Concernant la méthodologie, avant de convoquer des réunions de ces groupes de travail, il est nécessaire d'avancer sur l'état des lieux express sur le département.
Interventions liées à la création des groupes de travail :

GT 1 : Enseignement

Elisabeth HUSSON (Ardenne Métropole) : « Je trouverai donc intéressant de proposer un atelier qui réfléchirait, avec l'enseignement musical et la réorganisation qui va se concrétiser début 2017 entre le CRD et l'Ecole de Musique du Pays Sedanais, à quelles passerelles on pourrait trouver avec d'autres enseignements moins professionnels, comme l'AME, trouver comment jouer des complémentarités, notamment sur la thématique MA. »

« Le projet SMAC a connu des transformations. Il est repositionné aujourd'hui sur 3 sites :

- Celui de Sedan, avec un espace studio d'enregistrement/studio de répétition, mais également accompagnement de l'enseignement musical, puisque les locaux seraient également construits juste à côté pour l'Ecole de Musique du Pays Sedanais (puisque'il faut déménager certains cours).
- Sur le site de la Macérienne, la tête de pont du projet reste sur ce site. Un programmiste est en cours de recrutement pour repositionner les espaces nécessaires, nous verrons après la réorganisation. Le site comprendrait un petit espace de diffusion, ainsi que des salles de cours et d'accompagnement vers la professionnalisation. Il s'agit ici d'un repositionnement par rapport au projet initial qui plaçait sur ce site une grande salle de concert, qui posait toujours des questionnements.
- On garde le Forum comme lieu de diffusion, avec des aménagements scéniques programmés. On conserve également le pôle culturel de Sedan pour de la diffusion. Tout comme on garde les studios de l'Echo pour les répétitions des groupes.

Le chantier est encore à construire sur le plan architectural. Ce projet reste bien évidemment d'actualité, il est à reconfigurer, mais on reste attaché à ce que se poursuive le travail de collaboration, qui s'est toujours bien déroulé, entre la DRAC, la Région et l'Agglomération sur ces actions de préfiguration qui sont toujours d'actualité, et pour lequel on a des garanties que cela se poursuive dans ces conditions, mais qui a été revu à la baisse financièrement. »

GT 2 : Diffusion

➔ Questions sur les lieux de diffusion

Pascal KLEK (Avant-Première prod) : « en tant que diffuseur, où vais-je pouvoir produire des concerts en dehors de la période du festival ? Qu'est-ce que je propose tout au long de l'année au-delà du Forum rénové ? Quels sont les lieux de diffusion en capacité de recevoir une jauge public importante, de l'ordre de 1000 personnes ? »



David MANCEAUX (Sapristi !!) : « Il y a un problème de lieux de diffusion dans le département. Sur Charleville, les bars autorisés à faire des concerts sont très peu nombreux, voire quasi inexistants. Sur Sedan, il y a le Ba'Rock qui survit. Sur Rethel et Vouziers, je n'ai pas connaissance de lieux qui font des choses régulières, ni dans la pointe des Ardennes. A cela s'ajoute les nombreux petits festivals qui ont disparu, notamment l'été, et qui étaient des lieux d'expression pour beaucoup de groupes amateurs, au sens étymologique du terme. »

Mikaël (FIZZ) : « le problème vient effectivement du manque de lieux de taille intermédiaire, entre les gros lieux de diffusion, non accessibles au départ, et les petits lieux qui ne sont pas encadrés. »

Julien SAUVAGE (Cabaret Vert) : « (...) je ne suis pas personnellement super favorable au projet de SMAC tel qu'il a été revu aujourd'hui, mais le point hyper positif de ce qui est proposé, c'est qu'effectivement, il va y avoir un lieu de taille beaucoup plus petite, d'une jauge de 200 places peut-être, sous réserve du programmiste qui va arriver. »

➔ Questions sur la formation des organisateurs de concerts

Jean-Christophe WARY (Groupe Duinnara) : « Quand on arrive sur un bar ou sur un petit festival, avec 2 ou 3 groupes et 10 pelés devant nous, parce qu'il n'y a pas eu de promotion, quand on explique aux gens : « ben oui, il faut faire une déclaration SACEM », qu'ils ne savent pas ce que c'est, je ne parle même pas du GUSO... des bons réflexes je dirai... ne pas mettre un halogène comme lumière... Il y a une charte pour jouer, comme certains organismes font, comme l'AME lorsqu'ils font des soirées concert. »

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : « (...) il y a quand même un leurre de pas mal d'organismes pour qui organiser un concert il suffit de foutre du son, avec jojo le cousin, et puis ça roule... Le problème de ces gens-là, quand ils ne nous ont pas concerté, on ne peut pas les trouver, et on ne peut pas non plus aller les chercher en disant : « bonjour, on va vous apprendre comment on fait ». Et pourtant, des organismes, il en existe, le Polca aussi, les salariés du Polca sont typiquement à pour ce genre de personne qui se poserait la question d'une SACEM, d'une loc technique, de l'embauche d'un technicien... les outils facilitateurs existent (...) »

➔ Questions sur la place des groupes locaux dans les programmations

Thèmes annexes :

➔ Accompagnement :

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : « Il y a toujours une question qui revient, et c'est aussi d'ailleurs pour ça que le projet de SMAC a été reconfiguré, c'est cette fameuse aide à la professionnalisation. C'est un leurre. On ne peut professionnaliser personne. Dans le sens où, à un moment donné, pour que l'économie se mette en place, il faut des structures privées. »

En tout cas, l'idée du projet est de dire qu'on a le droit de pratiquer de la musique dans d'aussi bonnes conditions que parfois on joue au foot dans certaines communes. Ça, ce sont les locaux de répétition par exemple, qui sont aménagés, fait, alors certes, parfois un peu peut-être aseptisés, mais en tout cas conçus pour permettre des bonnes pratiques. Le deuxième échelon, c'est de pouvoir dire au joueur de foot amateur, qu'il peut accéder à un niveau un peu plus haut, ça, c'est toutes les formations qu'on propose dans l'accompagnement. Elles ne vendent pas du rêve, elles sont juste là pour vous faire jouer mieux. (...) le projet SMAC, en tout cas c'est un souhait, doit intégrer un réseau de professionnels dans la grande région, pour pouvoir lorsque l'on sent le potentiel artistique d'un groupe ou une véritable volonté, rebasculer ces compétences sur les gens qui savent, qui géographiquement sont positionnés pour envoyer les artistes sur Paris ou, je pense à l'Alsace, sur l'Allemagne, je pense à la Lorraine pour le Luxembourg. Il y a des acteurs qui ont développé ces compétences, la Cartonnerie a su faire sortir son lot d'artistes, l'Autre Canal sait aussi accompagner parfaitement, pour y avoir travaillé, on voit le travail qui a été fait. Je ne vois pas pourquoi nous devrions reproduire exactement la même chose, alors que c'est déjà bien fait, et surtout, aujourd'hui, on est déjà capable de fournir un niveau d'accompagnement, en tout cas dans la pratique.

➔ Pratique musicale

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : J'ai eu l'occasion d'être à une table ronde avec Marc Touchet, sociologue qui a réfléchi autour des questions des Musiques Actuelles, et on s'est posé la question de comment on fait sentir le punk, le chien et la bière à des locaux de répétition construits aujourd'hui ? Et comment demain, on fait pour qu'une mère laisse son enfant venir pratiquer librement la musique dans un endroit qui sent le chien, la bière et où on peut fumer alors que la loi l'interdit ? C'est toute la problématique espace privé / espace public, on est régis par des lois. C'est une vraie question, celle des locaux de répétition aseptisés.

Baptiste BETHUNE (Groupe Baptizein) : « (...) Les studios qui ont été faits, comme ceux de la Carto, je n'y suis pas habitué, on te prête 2 modules, un SM 58 et dans 2 heures, c'est terminé. Où est le lieu d'échange ? Parce que nous, dans notre local, il y a plein de groupes qui se sont faits par des discussions, en buvant un coup. »

➔ Questions sur les publics/non publics :

Christophe MILLAU (CSD Dhôtel) : « Il y a un terme que je suis surpris de ne pas avoir vu plus développé ce soir, c'est l'action culturelle. C'est un élément de réponse à tout ce qu'on vient d'évoquer, autant dans la recherche de nouveaux publics que motiver

à sensibiliser des nouveaux publics, et en particulier les jeunes à amener sur les manifestations. »

➔ *Politiques culturelles départementales*

XXX (Département des Ardennes) : « Pour nous, Département, la porte d'entrée, et avec Mme Robcis à mes côtés, je crois aujourd'hui que ça va être l'enseignement. Au niveau de l'enseignement, ça passe par les CRD (Conservatoire à Rayonnement Départemental) et les écoles de musique. Il n'y a pas de représentant de l'AME ce soir, mais notre grande difficulté, je crois que c'est à cause d'Olivier (Nicart – NDLR), c'est lui qui a voulu qu'on subventionne l'AME. Sauf que quand vous avez une enveloppe de X €, que vous avez plus de personnes qui rentrent, il faut diviser l'enveloppe. Et c'est très compliqué pour ceux qui sont déjà dans la place et qui voient leur subvention baisser. »

ANNEXES

ANNEXE I - VADE-MECUM 2013 - Extraits

Pour la mise en place d'un Schéma d'Orientation pour le Développement des Lieux de Musiques Actuelles (SOLIMA)

Ce vade-mecum s'adresse tout aussi bien aux acteurs des Musiques Actuelles qu'aux Collectivités Territoriales dans leur ensemble et à l'État.

Il est le fruit d'un travail conduit tout d'abord au sein du GTLIMA (Groupe de Travail des Lieux de MA) dont les travaux sont raccordés depuis 2012 au CCTDC (Conseil des Collectivités Territoriales pour le Développement Culturel).

Préambule

Le SOLIMA se veut être un instrument de travail, un outil de co-construction entre les acteurs des musiques actuelles, les collectivités territoriales et l'État.

Il doit permettre de travailler dans la durée au développement des musiques actuelles sur les territoires, en cohérence et en complémentarité notamment avec les objectifs de la labellisation Scène de Musiques Actuelles (SMAC).

Adossé à la circulaire du 31 août 2010 relative à la mise en œuvre de la politique de l'État en faveur des institutions culturelles bénéficiaires d'un label ou inscrites dans un réseau, le SOLIMA relève toutefois d'une autre philosophie. Si l'attribution du label SMAC correspond à une volonté du Ministère de la Culture et de la Communication de concourir à un maillage équitable du territoire national en termes de lieux de spectacle vivant et de mise en œuvre de missions communes (diffusion/création, accompagnement des pratiques et action culturelle), la co-élaboration d'un SOLIMA consiste davantage à rassembler les différents types d'acteurs sur un territoire.

L'objectif de ce texte de synthèse est :

- de faciliter l'appropriation, par les acteurs, les collectivités et les services déconcentrés de l'État, de la démarche préconisée par le texte « Schéma pour le Développement des Lieux de Musiques Actuelles (SOLIMA) »
- de préciser les périmètres, le portage de l'initiative ainsi que les modalités de pilotage et de fonctionnement du SOLIMA.

1 - Qu'est-ce qu'un SOLIMA ?

Le SOLIMA est un processus de concertation non hiérarchisé entre des acteurs des musiques actuelles (initiatives associatives, publiques, personnelles ou commerciales inscrites sur un territoire), des collectivités territoriales (communes, communautés de communes, agglomérations, départements, Régions, Pays ...) et l'État, pour travailler à une co-construction des politiques publiques en faveur des musiques actuelles, adaptées aux territoires.

Document présenté au GT LIMA du 28/02/2013 - **Page 1/11**

Le domaine culturel n'étant pas défini comme une compétence, ni désigné comme étant attribué à une nature de collectivité territoriale en particulier, cette notion reste englobée dans le principe de compétence générale qui anime la plupart des collectivités. De la sorte, elles ne font aucunement l'objet de la moindre hiérarchisation. Placées sur un plan équivalent, elles mettent en avant les choix d'orientations de politique culturelle qu'elles ont souverainement décidé d'adopter. Dans cette démarche, la présence conjointe des élus et des services sera recherchée.

Il en découle que les représentants des collectivités au sein d'un SOLIMA ont à rendre compatibles leurs positions en fonction des orientations adoptées ou, le cas échéant, leur permettre de faire évoluer, à travers les projets identifiés par le SOLIMA, les orientations déjà établies.

La concertation qui se construit dans la durée, repose sur la mise en place d'un dialogue qui « doit faire apparaître ce qui est sur le territoire ». Le principe du SOLIMA est d'être permanent, mais il n'y a pas de règle générale sur sa durée et la fréquence de ses travaux.

La concertation est souvent liée à un travail d'observation qui permet de dégager plus facilement des thématiques de travail, d'identifier et de préciser les problématiques des territoires.

Le SOLIMA s'inscrit dans des logiques de mise en œuvre proches de celles des « agenda 21 culture », dont les composantes majeures sont "la diversité, la transversalité, la participation". Le SOLIMA s'en approche, en mettant en avant la notion de territoire.

Le processus doit permettre :

- de provoquer une connaissance mutuelle des participants au SOLIMA
- de poser et de réfléchir collectivement les sujets
- de confronter les points de vue
- d'améliorer la connaissance collective
- de dégager des chantiers, des travaux et des pistes d'actions
- de contribuer à mettre en œuvre les outils de réflexion préalables à la décision politique
- de générer des solidarités, de la coopération et/ou de la complémentarité
- d'organiser l'évaluation

Le SOLIMA n'est pas un outil de codécision, les participants prenant ensuite les responsabilités qui leur incombent.

2 – Comment s'inscrire dans un SOLIMA :

Il est loin de considérer comme naturelle et/ou spontanée la présence de chacun dans ce qui peut devenir un collectif en capacité d'être en co-construction de projets pouvant porter sur une meilleure structuration, cohérence ou complétude ¹ pour un territoire. Le passage à l'acte, en décidant de participer, pose souvent la question de la légitimité avec les conséquences qu'elle induit. Ces questionnements sont, par contre, légitimes et peuvent provoquer lors des premières réunions, des difficultés quant à la mise en place de repères pour un échange que chacun souhaite pertinent.

¹ La complétude représente le caractère de ce qui est à achever pour terminer un tout, ici, sur un territoire.

Ces questionnements se déclinent comme suit :

- **La question de l'intentionnalité**

En consacrant le temps pour participer aux premières réunions d'un SOLIMA, il existe une intentionnalité, une nécessité suffisante pour justifier la volonté de participer. Par les échanges qui se déroulent dès les premières rencontres, les intentionnalités se voient dépassées par la mise en dialogue et la recherche de structuration qui en découlent ; ainsi peut-on décrire ce phénomène comme étant l'un des moteurs de la dynamique du SOLIMA.

Le SOLIMA aura pour effet de contextualiser, pour chaque participant et quelle que soit sa situation, cet ensemble d'intentions en un projet plus collectif et territorial.

- **La question de la bienveillance**

Créer les rencontres au sein d'un SOLIMA et accepter de construire un langage commun requiert de chacun une attitude d'écoute.

Le fondement du SOLIMA étant basé sur la rencontre de l'État, des Collectivités Territoriales et des acteurs des musiques actuelles, il apparaît comme gage d'un résultat positif que chacun adopte une posture bienveillante. Il est souhaitable de préserver l'essence des contenus qu'il faut vraiment partager pour la vie de la cité sur un territoire donné.

- **La question du localisme**

Par le tour de table, le SOLIMA définit une représentation du territoire. Afin de limiter le risque de créer une « impartialité fermée² » qui pourrait conduire à l'installation d'un implicite partagé confortant des préjugés locaux, il apparaît souvent nécessaire de confronter préalablement les procédures à un regard extérieur susceptible d'apporter un relativisme des positions arrêtées.

- **La question du temps contraint par le contexte de chacun³**

Selon les institutions qui sont représentées dans le SOLIMA, les cycles des entreprises (financiers : le temps des bilans, des subventions ; le temps de l'activité : périodes de festival et/ou de saisons artistiques, ...), doivent côtoyer les cycles des administrations publiques, scandés par des temporalités propres aux périodes électorales (renouvellement des élu(e)s, infléchissement d'activité - devoir de réserve -). Ces différences ont un impact certain quant à la disponibilité, voire le renouvellement des personnes constituant le SOLIMA.

3 - Comment mettre en place un SOLIMA ?

Les entrées ou opportunités sont variées en fonction de l'histoire et des caractéristiques du territoire identifié. Il n'y a pas de règle générale. Chaque mise en place de Solima est un cas spécifique.

A la lumière de ce constat, ce vade-mecum se décline en fiches pratiques qui sont proposées ci-après (...)

² Armatia Sen « l'idée de justice »

³ Cette question des temporalités liées au SOLIMA fait l'objet d'un développement plus approfondi en annexe n°2

ANNEXE II : Transcription intégrale des échanges

Patrick LEGOUIX (Président du POLCA) : Dans le cadre de la mission qui a été confiée au POLCA en 2013 par la Région Champagne-Ardenne et la DRAC, à savoir la coordination de SOLIMA dans chaque département composant le territoire champardennais, c'est le 3^{ème} SOLIMA que nous essayons de mettre en œuvre, après l'Aube et la Haute-Marne. Nous reviendrons rapidement sur les résultats des travaux menés sur ces départements. Ces SOLIMA sont toujours en cours, les plénières de restitution ont eu lieu, mais nous sommes dans la poursuite de ces travaux jusqu'à ce que le territoire soit pleinement irrigué, équipé et structuré pour que vivent les projets de création artistiques et les pratiques musicales, notamment pour les jeunes, dans toute notre région. Je passe maintenant la parole à Rodolphe, notre coordinateur du pôle structuration en charge de la conduite des SOLIMA sur la Champagne Ardenne, puisque notre mission pour l'instant se concentre uniquement sur ce territoire, puis ce sera au tour de Marie-Laure, notre cheville ouvrière sur le territoire des Ardennes, de prendre la parole.

C'est un débat qui va s'ouvrir et je vous remercie d'y participer.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA – Pôle Structuration) : Je souhaitais dans un premier temps revenir sur le déroulé de cette plénière, à savoir dans un premier temps une définition de ce qu'on entend par Musiques Actuelles, que l'on soit tous d'accord sur les termes qui seront employés. Je reviendrais ensuite rapidement sur le pourquoi du SOLIMA, la méthodologie qui sera employée pour le mettre en œuvre, vous pourrez ensuite poser d'éventuelles questions, d'apporter vos contributions et de commencer le travail de réflexion sur comment mettre en œuvre ce SOLIMA par le biais de la création de groupes de travail.

Pour poser une définition des musiques actuelles, je passe la parole à Marie-Laure Brizet, en charge des musiques actuelles au sein d'Ardenne Métropole. On ne va pas revenir sur l'histoire des musiques actuelles, depuis le milieu de années 50, période où on date la naissance du rock'n'roll, mais on va s'intéresser plutôt au lien entre les musiques actuelles et les politiques culturelles sur notre territoire hexagonal. On va donc plutôt partir du début des années 80.

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole – chargée de projet musique) : Bonsoir à tous, effectivement, les Musiques Actuelles sont apparues grosso modo en milieu des années 50 aux Etats-Unis. L'idée n'est pas de vous faire un cours sur les différentes branches et courant des Musiques Actuelles, vous les connaissez déjà tous – le rock, la chanson, le reggae... -, ils sont détaillés sur une diapo qu'on verra par la suite. Les Musiques Actuelles, terminologie que les musiciens ou les professionnels du secteur n'utilisent jamais ou très peu, est un terme apparu suite au besoin de trouver un langage commun pour parler de notre secteur avec l'Etat. Jusque dans les années 80, étaient prise en considération les musiques classiques, très peu les musiques qui ont été appelées par Jack Lang en 81, les musiques Rock et Chanson. Sous cette étiquette de « Rock et Chanson », on exclut une grande partie du champ des Musiques Actuelles, cette définition était donc insuffisante. On a également parlé de musiques populaires, de musiques amplifiées, mais c'est ce terme de musiques actuelles qui est resté pour parler du jazz, de la chanson, des musiques traditionnelles, des musiques

amplifiées, donc rock, rap, reggae, électro, ska, métal... au final, toutes les musiques, exceptées les musiques classique, ancienne, baroque et contemporaine. Cette étiquette s'imposait du fait que beaucoup de secteurs culturels étaient subventionnés au début des années 80, mais que ce secteur « rock et chanson » était très peu pris en considération. La volonté de trouver un langage commun est apparu au moment où des associations, des militants ont fait valoir que le rock et la chanson concernaient énormément de jeunes, en citant par exemple le succès de la Fête de la Musique de 1982. Ces associations voulaient être écoutées et que l'on prenne en considération l'ensemble des musiques et de ceux qui les pratiquent. On parle alors de 25 000 groupes répertoriés à travers la France. Ce nombre a explosé depuis, grâce à la démocratisation des instruments et de l'enseignement artistique. Ce terme de Musiques Actuelles n'est pas du tout représentatif de notre langage, mais sur lequel nous allons devoir nous accorder lorsqu'on va devoir travailler ensemble sur les SOLIMA. Il n'y a, par exemple, pas de rayon de musiques actuelles à la FNAC, mais plutôt des rayons par style, ou bien encore, nous ne dirons jamais : « j'ai découvert un super groupe de musiques actuelles, il faut que tu écoutes... ». Cependant, accordons-nous sur ce terme, très bureaucratique, mais qui permet de n'exclure personne et de savoir de quoi on parle.

Quelles sont les caractéristiques communes des Musiques Actuelles et pourquoi les prendre en considération aujourd'hui dans notre société et nos politiques culturelles ? Depuis les années 50, on assiste à une musicalisation de la société. La musique est partout, à la télévision, dans nos publicités, dans les magasins, dans les jeux vidéos, elle est partout où on se trouve. Elle est symbole de plaisir qu'on partage collectivement, on associe la musique à des événements de vie collectifs, comme les festivals, les boîtes de nuit, les événements sportifs, et toutes les fêtes du domaine privé (mariage, baptême et autre...). La musique est partout, chez tout le monde, grâce au walkman il y a quelques années, maintenant avec les smartphones ou l'iPod. La distribution du disque est facilement accessible, voire directement téléchargeable chez soi, avec le format MP3 ou grâce aux plateformes de streaming. En 2008, une étude fait apparaître que pour 80% des français, la musique est une passion ou un plaisir. L'omniprésence de la musique la rend, si ce n'est indispensable, en tout cas, sujet de réflexion pour voir comment on accompagne ces personnes avec cette pratique de la musique.

Les Musiques Actuelles ont pour point commun d'être issues de traditions orales et d'un certain autodidactisme, avec de nouvelles formes d'apprentissage qui rompent avec le système d'écriture traditionnel de la musique classique. Dans les années 50, quand on voulait apprendre un instrument ou faire comme Jimi Hendrix un peu plus tard, on écoutait les morceaux en boucle, on essayait de reproduire ce qu'Hendrix pouvait produire à la guitare. Aujourd'hui, on peut le faire en écoutant sur un CD. L'apparition des tablatures a fortement facilité la lecture de partition extrêmement compliquée pour les gens qui n'avaient pas appris le solfège grâce à un système de numéro de cases. Et c'est en écoutant le morceau qu'on peut capter le rythme à donner. Cela a également influencé le travail de composition et aidé à l'apparition de nouveaux styles. Cette même étude de 2008 indique que 23% des français disent savoir jouer d'un instrument, soit grâce à un cursus d'apprentissage classique, soit en ayant appris par eux-mêmes sur les morceaux de leurs idoles.

Elles ont également en commun l'importance du fait technologique, à savoir que sans l'évolution de la technologie, les Musiques Actuelles n'auraient pas vu le jour. L'enregistrement, l'amplification, les évolutions des techniques de sonorisation, la distribution

de masse sont concomitantes à la création des différents mouvements qui composent les Musiques Actuelles. Les Musiques Actuelles se mélangent, s'opposent, revivent au fil du temps pour créer de véritables courants artistiques, j'en veux pour preuve que les musiques électroniques n'auraient pas pu se développer sans les expérimentations sonores des musiques répétitives et la démocratisation du matériel studio et des ordinateurs.

Tous les militants, des années 80 à nos jours, ont pour point commun d'avoir un engagement fort qui dépasse la simple consommation culturelle. En effet, bien avant que l'Etat ne s'inquiète de la question, des associations existaient déjà et diffusaient des groupes. Le secteur mettra une dizaine d'années à se professionnaliser, même si aujourd'hui encore, il reste un très fort engagement associatif de la part des acteurs. Il y en a parmi vous qui sont actifs bénévolement, avec une implication forte, et c'est un élément remarquable du secteur des Musiques Actuelles.

Par ailleurs, les musiques actuelles possèdent une économie plurielle, dans laquelle on va retrouver le secteur privé, notamment les industries culturelles, le secteur « underground » avec une large contribution de bénévoles et le secteur public, qui finance l'ensemble de la filière. Ces économies coexistent, et on pourra croiser des multinationales, des associations à but non lucratif et des collectivités territoriales. C'est d'ailleurs un fait qui peut brouiller le message, et ne pas permettre de comprendre comme les politiques publiques peuvent aller financer des opérations relevant plus du ressort de multinationales. Le lien n'est effectivement pas si évident, et c'est justement parce que ces économies sont triples et qu'elles défendent différents objectifs, qu'il est important d'appréhender leurs caractéristiques communes et les endroits où elles se rejoignent, mais également ce qui les différencie.

Concernant les politiques publiques, revenons en 1982, l'année où la Fête de la Musique remporte un vif succès, et met en évidence les pratiques musicales des français. C'est à cette occasion que le chiffre de 25000 groupes de rock est évoqué, tout comme la qualification de « Rock et Chanson ».

En 1984, un rapport du ministère de la Culture pointe la faible représentativité du rock dans la Culture. C'est un premier signe en direction des acteurs militants qui organisent des concerts dans des lieux dits « underground ».

En 1989, même si le ministère n'est toujours pas présent à ses côtés, le secteur sent la nécessité de se professionnaliser, avec la première session d'une formation longue : « manager du monde de la musique » à Issoudun, qui aujourd'hui encore dispense des formations en direction des Musiques Actuelles. C'est également en 1989 que Jack Lang instaure le plan Rock, un dispositif qui, s'il ne vient pas financer le fonctionnement, permet d'équiper plus de 200 lieux de musique qui programmaient des concerts à travers l'Hexagone. Grâce à des conseils et des dotations à l'équipement, ces lieux vont pouvoir faire jouer les groupes qu'ils accueillent dans de meilleures conditions.

En 1991 naît le programme « Cafés-Musique » pour aider tout type de café ou de salle à accueillir des groupes en répétition et à les diffuser, un programme avec une dimension

sociale derrière, incitant les lieux à accueillir le plus de personnes possibles et à pratiquer des tarifs d'entrée accessibles au plus grand nombre.

Plus globalement, dans les années 90, le ministère accentue ses efforts pour reconnaître le secteur des Musiques Actuelles. De leur côté, les acteurs des Musiques Actuelles continuent à se structurer autour de temps forts, tels que les Etats du Rock à Montpellier en 91 et 94 (qui rassembleront un grand nombre de professionnels autour de la question du soutien des institutions à la filière), la naissance de la Fédurok (la fédération nationale des acteurs des Musiques Actuelles, qui deviendra la fédération des lieux de Musiques Actuelles), la naissance de l'IRMA en 1994 (un centre info regroupant l'ensemble des centres infos rock régionaux) ou les Rencontres Nationales à Agen (important rassemblement des acteurs des Musiques Actuelles). Dans ces conditions, l'Etat ne pouvait plus avancer que les Musiques Actuelles n'étaient pas structurées et n'étaient pas en voie de professionnalisation puisque découlent de toutes ces rencontres une série de rapports et de constats sur la difficulté qu'ont ces lieux à se développer. Les personnels sont généralement salariés sur des emplois aidés, sans formation spécifique aux métiers qu'ils se voient souvent contraints de cumuler (programmateurs, diffuseurs, directeurs...). Ils ont fait l'effort de rentrer dans des cases, parfois en abandonnant des emplois dans des secteurs bien plus lucratifs, l'Etat se devait de faire de même.

En 1993 ouvre le Florida à Agen. Le modèle de ce lieu particulier influencera fortement la création du label SMAC. Il naît suite aux constats résultant des rencontres du début de la décennie, à savoir avoir des lieux pour la répétition, pour la diffusion, que les groupes soient accompagnés et que de l'action culturelle soit faite sur les territoires. Dans ce contexte, la collectivité d'Agen propose de soutenir une association et de monter avec elle un lieu indépendant, avec un modèle novateur pour l'époque, centré sur l'articulation amateurs/professionnels et uniquement dédié aux musiques actuelles. C'est une première en matière de soutien public à un équipement du genre.

En 1998 apparaît la Commission Nationale des Musiques Actuelles, qui donnera naissance à la circulaire SMAC, s'articulant autour de 3 principes : une équipe, un projet, un lieu. Si ces 3 conditions étaient remplies, le ministère étudiait le projet culturel et artistique de la salle, pouvait aider à la construction de celle-ci, pour faire naître des SMAC, Scènes de Musiques Actuelles. Par la suite, il fera appel à d'anciens directeurs de lieux ayant obtenu le label pour créer de nouvelles SMAC. On parle alors de différents niveaux de SMAC, des SMAC de plusieurs générations, la première étant sur le modèle du Florida d'Agen jusqu'à la troisième génération, avec des lieux comme la Cartonnerie ou Paloma à Nîmes. Des équipements de plus en plus conséquents, avec toujours plus de missions, fruits des concertations régulières menées entre acteurs du secteur depuis les années 80.

En 2006 est créé un plan pour une politique nationale et territoriale des musiques actuelles, avec la création du Conseil Supérieur des Musiques Actuelles, organe qui incite fortement à la concertation entre le secteur associatif, les festivals, les SMAC...

En 2010, cette volonté de concertation aboutit au dispositif SOLIMA, avec le souhait appuyé de maintenir ces concertations au niveau national, mais également de les décentraliser au niveau régional et départemental.



Les enjeux de l'intervention publique en lien avec les musiques actuelles, dans ce contexte de musicalisation de la société, est de répondre à des attentes fortes de la population. On rappelle que la musique est dans le tiercé des activités préférées des français : 1 sur 2 déclare que la musique est l'activité culturelle dont il pourrait le moins se passer. Elle se place en 3^{ème} position derrière la lecture et la télévision (sondage de 2011 pour la SACEM/ France Inter/ Le Parisien). La pratique et l'écoute de la musique sont toujours en plein essor, la dernière enquête de 2008 sur les pratiques culturelles des français montre un intérêt croissant porter à la musique de génération en génération depuis 40 ans.

Quelques chiffres :

- 23% des français déclarent savoir jouer d'un instrument.
- 18% avoir pratiqué une ou plusieurs activités musicales
- 12% sont des instrumentistes en activité
- 8% ont une activité musicale dans un cadre collectif
- 5% appartiennent à une formation musicale
- 5% font de la musique sur ordinateur
- 34% avoir appris à jouer d'un instrument seul ou avec des amis
- 34% écoutent de la musique tous les jours ou presque
- 77% des français interrogés sur leur genre de musique préféré fournissent spontanément une réponse dans le champ des musiques actuelles.

Ces chiffres soulignent l'importance des Musiques Actuelles au sein de la population. Et même si celle-ci ne nous attend pas pour découvrir de nouveaux artistes, elle compte sur nous pour continuer à lui amener de la musique live et à faire vivre les artistes sur un territoire.

Les Musiques Actuelles peuvent également répondre à des enjeux territoriaux, tels que le lien social, la mixité (culturelle, sociale, générationnelle), le lien avec les jeunes, le rayonnement et l'attractivité d'un territoire, la rencontre, la convivialité, l'implication citoyenne... Le champ artistique des Musiques Actuelles est au confluent d'enjeux centraux concernant la vie et le développement des territoires et de leur population.

Mon discours peut sembler empreint de bonnes intentions, mais qui est vrai et sincère en des temps plutôt tristes comme ceux que nous sommes en train de vivre. Les Musiques Actuelles sont un courant artistique qui peut ouvrir sur le monde et résister face à la montée des extrêmes, continuer à faire que les gens se côtoient, se rassemblent, fassent la fête et évitent tout simplement de se replier. C'est une arme contre ces dérives, malgré une image quelque peu déformée du fait de l'implication des multinationales, d'une économie riche, qui ne représentent absolument pas l'ensemble du secteur. Il y a aussi tout le secteur underground et amateur, ainsi que des artistes qui ont de véritables messages à délivrer. Pour toutes ces raisons, il est important que les musiques actuelles soient soutenues publiquement.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Merci Marie-Laure pour cet exposé. On voit clairement l'importance que les Musiques Actuelles peuvent prendre dans notre société.

Pour ma part, je vais revenir sur ce que sont les SOLIMA et sur ce qui a déjà été réalisé sur le territoire champardennais.



POLCA - Pôle Régional Musiques Actuelles de Champagne-Ardenne

Littéralement, il s'agit du Schéma d'Orientation pour le développement des Lieux de Musiques Actuelles.

Le SOLIMA est donc un processus de concertation non hiérarchisé entre des acteurs des musiques actuelles (que ce soit des associations, des initiatives publiques, personnelles ou commerciales inscrites sur un territoire), des collectivités territoriales (communes, communautés de communes, agglomérations, départements, Régions, Pays ...) et l'État, pour travailler à une co-construction des politiques publiques en faveur des musiques actuelles, adaptées aux territoires.

Comme je l'ai déjà dit au tout début de cette réunion, un tel processus a pour objectif de dégager des perspectives pour l'ensemble des lieux de musiques actuelles sur un territoire en garantissant la diversité des œuvres et des initiatives, tout en assurant un développement local cohérent et équitable.

Et comme l'a évoqué Marie-Laure, cette dynamique s'est enclenchée en 1998 avec la co-élaboration de la 1ère circulaire SMAC. 12 ans plus tard, une seconde circulaire SMAC faisait apparaître le principe des SOLIMA.

Cette démarche doit permettre de travailler durablement au développement des musiques actuelles sur les territoires, en cohérence et en complémentarité avec les objectifs de la labellisation Scène de Musiques Actuelles (SMAC). Si l'attribution du label SMAC correspond à une volonté du Ministère de la Culture et de la Communication de permettre un maillage équitable du territoire national en termes de lieux de spectacle vivant et de mise en œuvre de missions communes (au niveau de la diffusion/création, accompagnement des pratiques et action culturelle), la co-élaboration d'un SOLIMA consiste davantage à rassembler les différents types d'acteurs sur un territoire dans une dynamique commune. Que chacun puisse faire entendre sa parole.

Cette concertation repose sur la mise en place d'un dialogue qui « doit faire apparaître ce qui est sur le territoire ». Elle est souvent liée à un travail d'observation qui permet de dégager plus facilement des thématiques de travail, d'identifier et de préciser les problématiques des territoires.

Le principe du SOLIMA est d'être permanent, mais il n'y a pas de règle générale sur sa durée et la fréquence de ses travaux. Il s'inscrit dans des logiques de mise en œuvre proches de celles des « agendas 21 culture », dont les composantes majeures sont "la diversité, la transversalité, la participation", en mettant en avant la notion de territoire.

Ce processus doit permettre :

- de provoquer une connaissance mutuelle des participants au SOLIMA
- de poser et de réfléchir collectivement les sujets
- de confronter les points de vue
- d'améliorer la connaissance collective
- de dégager des chantiers, des travaux et des pistes d'actions

- de contribuer à mettre en œuvre les outils de réflexion préalables à la décision politique
- de générer des solidarités, de la coopération et/ou de la complémentarité
- d'organiser l'évaluation

Enfin, le SOLIMA n'est pas un outil de codécision, les participants prenant ensuite les responsabilités qui leur incombent pour rendre compatibles leurs positions en fonction des orientations adoptées ou, le cas échéant, leur permettre de faire évoluer, à travers les projets identifiés par le SOLIMA, les orientations déjà établies.

Qui est à l'initiative d'un SOLIMA ? L'initiative de la mise en place de SOLIMA peut venir des acteurs des musiques actuelles, d'une ou plusieurs collectivités territoriales, ou de l'État. En Champagne-Ardenne, elle est le résultat de la convergence des motivations et dynamiques portées par la Région et les acteurs fédérés par le Polca, et de l'impulsion de l'État. Le Polca a donc été missionné pour coordonner la mise en œuvre de SOLIMA sur les 4 départements de l'ancienne Région. L'Aube et la Haute-Marne ont été les premiers territoires à voir la tenue de leur SOLIMA, à l'initiative des acteurs, sous l'impulsion de l'Etat. Il y avait dans ces départements une certaine urgence à déclencher ce processus, face à des contextes qui nécessitaient des discussions communes. Pour les Ardennes, ce sont les acteurs qui ont souhaité la mise en route d'un SOLIMA sur le département au début de l'été 2016, en particulier face à la situation du projet de lieu(x) dédié(s) aux Musiques Actuelles sur la métropole Sedan-Charleville.

Patrick LEGOUIX (Président du POLCA) intervient pour préciser :

Le POLCA est une fédération d'acteurs du secteur et de toutes les personnes intéressées par les pratiques de musiques actuelles. A ce titre, fédérant pratiquement tous les acteurs, en tout cas 90 acteurs sur les 4 départements de l'ex Champagne Ardenne, avec une mission de structuration et de coopération qui a été élaborée dans les années 2004-2005, il était légitime que le POLCA soit au cœur de l'impulsion des SOLIMA, puisqu'il bénéficie de moyens humains et de fonctionnement. Il s'agit bien d'impulser, ce sont les acteurs du territoire concerné qui doivent mener les débats, le POLCA est présent en tant que médiateur, arbitre, rappel à la loi et surtout, fournisseur de documentation et ressource pour alimenter le propos.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Toutes les régions en France ne disposent pas de pôles tels que le POLCA ici, ou le Pôle en Pays de la Loire ou le RAMA en Aquitaine, mais ce sont généralement les pôles qui sont missionnés pour mener les SOLIMA. J'insiste sur notre rôle de coordinateur, nous ne sommes pas là pour mener les actions qui découleront des discussions au sein du SOLIMA, mais pour accompagner les acteurs, qui ensuite, en lien avec les collectivités et l'Etat, seront ceux qui mettront en œuvre, ou pas, ces actions. Le POLCA se doit de répondre à la demande d'acteurs qui souhaiteraient la mise en route d'un SOLIMA sur un territoire, au même titre qu'il le fera si cette demande émane de l'Etat ou d'une collectivité.

Patrick LEGOUIX (Président du POLCA) : Dans les débats au sein du POLCA et lors des concertations qui ont été faites, puisque l'Etat faisait apparaître les SOLIMA dans la convention qui le lie au POLCA comme une des missions les plus importantes que l'Etat souhaitait voir se mener sur le territoire, il y a eu une consultation formelle et informelle auprès des adhérents, qui regroupent donc l'essentiel des acteurs récurrents du secteur, qui a permis de définir qu'il y avait une urgence à mener un travail particulièrement sur la Haute-Marne et sur l'Aube, pour des raisons complètement différentes. Etant entendu qu'à l'époque, il y avait déjà un projet en cours dans les Ardennes de structuration au niveau de Charleville-Mézières qu'il convenait de ne pas perturber puisqu'il était théoriquement bien avancé. C'est la raison pour laquelle a été différé le lancement du SOLIMA sur les Ardennes. C'est également une question de moyens, puisque mener de front 2 SOLIMA était déjà bien suffisant compte-tenu des moyens qui sont les nôtres.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Quelles motivations pour chaque partie :

Pour l'État :

La mise en place du processus SOLIMA sur la région Champagne-Ardenne est un acte fort qui doit révéler au plus près des territoires la diversité des pratiques artistiques. C'est un moyen nouveau d'élaborer plus finement des politiques publiques en associant les collectivités territoriales et les acteurs.

L'intérêt premier de la démarche SOLIMA, c'est de prendre en compte les réalités territoriales des pratiques en dépassant les limites administratives, les structures labellisées et de poser les conditions suffisantes pour générer de la créativité dans des propositions, construites à partir des spécificités des territoires identifiés.

Pour la Région :

La concertation avec les acteurs de terrain ainsi que l'ambition des aménagements territoriaux à apporter sur nos territoires est absolument nécessaire pour déterminer des politiques de progrès dans le domaine des musiques actuelles. Grâce à l'implication infaillible du réseau des musiques actuelles, le Conseil Régional a cultivé le terrain de la concertation depuis plusieurs années. Il est maintenant possible d'allier démarche participative, développement territorial et structuration d'une filière culturelle.

L'approche par les territoires et les populations constitue pour la Région un axe majeur. Avec les marionnettes, le cirque, le graphisme et le patrimoine, les musiques actuelles, langage populaire et universel, sont à la pointe du développement culturel sur le territoire champardennais. La mise en place des SOLIMA permet de favoriser l'émergence créative et de n'oublier aucune réalité territoriale.

Pour le Polca et les acteurs du réseau :

Avant même sa création, la concertation est au cœur du réseau et de l'histoire du Polca. Ainsi, on retrouve dans son projet, ses missions et ses actions de nombreuses composantes du processus et de la philosophie proposés par le SOLIMA.

Par ailleurs on assiste à l'émergence de nouveaux projets de territoires portés par des acteurs et leurs collectivités sur nos 4 départements.

Dans le prolongement de son projet, toujours à l'écoute des mutations et des évolutions du secteur qu'il observe et accompagne, c'est donc naturellement que le Polca, et l'ensemble des acteurs qu'il fédère, s'est inscrit dans la mise en place de ces nouveaux espaces de

concertation et de co-construction, en Haute-Marne et dans l'Aube depuis 2014, aujourd'hui dans les Ardennes, et demain dans la Marne.

Pour information, voici une diapositive (*cf document annexé en fin de transcription*) qui indique les SOLIMA engagés en juin 2015, qu'ils soient à vocation régionale, départementale ou à l'échelle d'une ville, d'une agglomération ou d'un bassin de vie.

Concernant la mise en œuvre, de manière générale, on distingue 3 phases :

- La 1ère est un diagnostic de territoire, ou d'un état des lieux préexistant. Un questionnaire a été envoyé la semaine dernière dans ce sens à l'ensemble des acteurs recensés par les relais ardennais (Ardenne Métropole et la MJC Calonne) et le Polca. Ce sont ainsi 180 contacts qui ont été sollicités. A la différence des 2 autres SOLIMA champardennais pour lesquels nous disposions d'un état des lieux express lors de la plénière de lancement, la volonté de lancer rapidement le SOLIMA dans les Ardennes n'a pas permis d'obtenir ces informations au même moment. A noter qu'il n'est pas toujours aisé pour les personnes et les structures interrogées de répondre. Avec les relais, nous irons à la rencontre de ces acteurs pour leur permettre de répondre le plus précisément possible pour obtenir des données les plus objectives possibles. Tous les acteurs du secteur ne sont pas dans une démarche de professionnalisation, et n'est pas systématiquement en mesure d'analyser son action pour en ressortir des éléments chiffrés, sur des questions autour des ressources humaines, des budgets...
- La seconde est la tenue régulière de temps de rencontre et d'échanges, sous la forme de réunion de groupes de travail. L'objectif à ce stade est de faire des propositions pour répondre aux questionnements et problématiques évoquées en réunion. Il faut compter un bon semestre de rencontres. A l'issue de ces réunions, un document étape fera état des préconisations émises pour répondre aux questions, manques et problématiques identifiés. Cela a notamment été le cas lors du SOLIMA de la Haute-Marne, un document est disponible en ligne sur le site du POLCA, intitulé « Bassin de vie des Pays de Chaumont et de Langres : Vers un projet de musiques actuelles de territoire » qui a été présenté lors de la plénière de restitution des travaux en mars dernier et qui développe l'ensemble des préconisations émises au sein des groupes de travail.
- La 3ème phase enfin a pour objectif de mettre en œuvre les pistes dégagées lors de la seconde phase et de poursuivre les rencontres. Je vous rappelle qu'un SOLIMA n'est pas figé dans le temps, et qu'il est d'une durée illimitée. Le travail de rencontres et de concertation se poursuit après la présentation des préconisations. Le rôle du POLCA à ce stade du processus sera d'accompagner les acteurs, avec les collectivités et l'Etat, pour mettre en œuvre ces préconisations.

Quelle méthodologie ? Une base de documentation est disponible sur le site du Polca, avec notamment un dossier spécial SOLIMA dans le Zic Boom n°55 dont j'ai quelques exemplaires avec moi.

Pour évaluer l'importance du secteur sur le département, la première étape à ce SOLIMA est de faire un état des lieux express

- Un questionnaire a été envoyé récemment à l'ensemble des acteurs du secteur identifiés, avec plusieurs rubriques (typologie, activités, données macro-économiques et ressources humaines).
- Le résultat de ce questionnaire sera croisé avec les données déjà en notre possession (annuaire régional, Irma, CNV, fédérations...)
- La mise en regard avec les chiffres clés relatifs à la démographie et à l'économie régionale (Insee, CCI...)

Cette première analyse permettra de dresser un panorama départemental, et de commencer à en identifier les forces et les faiblesses, ainsi que d'en dégager des problématiques.

Cette analyse pourra être complétée au fur et à mesure de l'avancée du processus grâce à d'autres enquêtes, en fonction des besoins, comme par exemple un questionnaire à destination des groupes ou artistes.

Pour avancer ensemble, je vous propose de fonctionner par groupes de travail, pour dégager des problématiques et des enjeux sur le territoire.

Ces groupes de travail peuvent être constitués grâce à des entrées thématiques et/ou territoriales.

- Les territoires

Si le SOLIMA est initié à l'échelle du département, son périmètre d'intervention pourra évoluer pour être en cohérence avec les territoires. En Haute Marne, par exemple, le SOLIMA s'est scindé en 2 pour s'intéresser au bassin de vie Langres-Chaumont, et au Nord du Département, autour d'un axe Vitry le François – St Dizier – Bar Le Duc.

- Les thématiques

Elles auront également une influence sur la composition et le type d'acteurs dans les groupes de travail ou commissions qui se réuniront.

On peut lister des thématiques telles que la diffusion, la création ou l'enseignement...

- Les acteurs

Il est essentiel que le triptyque acteurs des musiques actuelles / collectivités / Etat soit recherché et posé dès le départ du processus. Concernant les acteurs des musiques actuelles, ils seront mobilisés en fonction des territoires, des thématiques et des objectifs identifiés en commun. Chacun devra pouvoir se sentir associé et mobilisé. Sont concernés les lieux et usagers des lieux de musiques actuelles, dont l'activité est majoritairement ancrée dans ce secteur.

De par ses missions, le Polca réunit la majeure partie des acteurs concernés, on pourra dès lors s'appuyer sur les adhérents et les relais départementaux, qui seront le socle de l'organisation de la concertation.

Je vous propose maintenant d'entendre vos questions et vos contributions, nous entamerons ensuite les débats pour terminer par la constitution des groupes de travail et une proposition de calendrier de rencontres

Questions :

Jean Christophe WARY (Groupe DUINNARA) : Nous sommes frontaliers avec la Belgique, est-ce qu'un SOLIMA peut traverser la frontière ?

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Non, puisqu'il s'agit d'une directive d'un ministère français applicable sur le territoire français. Il n'est pas prévu de SOLIMA transfrontalier. En revanche, bien que ce SOLIMA débute sur un territoire précis, en l'occurrence le département des Ardennes, et si les discussions des groupes de travail orientent la poursuite des travaux dans ce sens, il est possible de dépasser les frontières du département pour étendre la zone de travail à une partie du territoire lorrain notamment, là où se déroulent également des SOLIMA. Cela irait d'ailleurs dans l'idée d'un SOLIMA Grand Est qui regrouperait l'ensemble des réflexions et problématiques à l'échelle de la Région, et qui permettrait des passerelles entre les différents bassins de vie, pour ouvrir d'autant plus cette réflexion.

Patrick LEGOUIX (Président du POLCA) complète : Si des acteurs belges souhaitent venir enrichir les échanges qui se tiendront lors des réunions SOLIMA, ils seront les bienvenus.

David MANCEAUX (Sapristi !!) : En termes de préconisations, on sera force de proposition avec les collectivités territoriales françaises et l'Etat, rien n'obligera une quelconque collectivité en Belgique à nous suivre, mais par contre, rien ne les empêche de venir participer pour donner leur point de vue. Tout le Nord du département est entouré de frontières, ça semble pertinent. En tout cas, le public ne se pose pas la question.

Julien SAUVAGE (Cabaret Vert) : Je trouverai ça un peu dommage qu'on en ait parlé au Parlement Culturel, qu'on devienne la plus grande région transfrontalière de France, qu'on soit tourné dans les Ardennes vers la Belgique...

On le rappelait, Ardenne Métropole a un rôle hyper important dans les Musiques Actuelles, le Ardenne est bien sans « s » puisqu'on parle du massif ardennais qui s'étend sur la Belgique et le Luxembourg. C'est donc bien une dynamique politique qui est lancée. Ce serait donc dommage de ne pas prendre en compte, au moins les Ardennes belges.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Les textes nous imposent un terrain de jeu bien défini, on se rendra bien évidemment compte au fil des rencontres et des débats qu'il y a un intérêt à solliciter le voisin belge à nous rejoindre, comme c'est le cas en Lorraine, au départ grâce à la collaboration entre le territoire avec le Luxembourg, la Belgique et l'Allemagne pour le dispositif « Multipistes » (*) mais par ailleurs dans les discussions entamées dans les SOLIMA des zones frontalières.

Elisabeth HUSSON (Elue Ardenne Métropole) : Quelle est la place de l'enseignement des Musiques Actuelles dans le SOLIMA ?

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : C'est la place que l'ensemble de l'assemblée va vouloir leur donner, en faisant émerger des problématiques, s'il y en a, comme cela a été le cas en Haute-Marne. Un questionnaire a notamment été envoyé aux écoles de musique du département, avec une attention particulière aux territoires autour de Saint Dizier. Au final, après 2 réunions, il s'est avéré qu'il n'y avait pas de problématique particulière sur le territoire à ce sujet, et le groupe de travail a été laissé en suspens, et pourra reprendre au besoin. Le même type de questionnement a été soulevé dans l'Aube, mais le groupe de travail n'a pas abouti, faute d'une dynamique suffisante au sein des acteurs. Si les acteurs ardennais souhaitent un groupe de travail autour des questions de l'enseignement musical, cela peut constituer une dynamique suffisante pour avancer sur ce point.

J'en profite pour compléter la présentation du fonctionnement du SOLIMA et inviter ceux, acteur à quelque niveau que ce soit dans les Musiques Actuelles, qui n'ont pas assisté à cette plénière ou qui n'ont pas encore connaissance de la démarche, à nous rejoindre et à participer, et ce, à tout moment du déroulement du processus. Des compte-rendu seront rédigés et consultables au fur et à mesure des échanges, chacun pourra en prendre connaissance et suivre l'avancée des travaux.

Elisabeth HUSSON (Elue Ardenne Métropole) : Je trouverai donc intéressant de proposer un atelier qui réfléchirait, avec l'enseignement musical et la réorganisation qui va se concrétiser début 2017 entre le CRD et l'Ecole de Musique du Pays Sedanais, à quelles passerelles on pourrait trouver avec d'autres enseignements moins professionnels, comme l'AME, trouver comment jouer des complémentarités, notamment sur la thématique Musiques Actuelles.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : A l'origine de la mise en œuvre de ce SOLIMA, il y a la situation du département au niveau des Musiques Actuelles, et plus particulière le projet de SMAC porté par l'agglomération Sedan-Charleville, un projet initié il y a plusieurs saisons, qui a connu plusieurs phases et qui se trouve actuellement dans une nouvelle phase. Peut-on faire un point sur ce dossier ?

Elisabeth HUSSON (Elue Ardenne Métropole) : Le projet SMAC a connu des transformations. Il est repositionné aujourd'hui sur 3 sites :

- Celui de Sedan, avec un espace studio d'enregistrement/studio de répétition, mais également accompagnement de l'enseignement musical, puisque les locaux seraient également construits juste à côté pour l'Ecole de Musique du Pays Sedanais (puisqu'il faut déménager certains cours).
- Sur le site de la Macérienne, la tête de pont du projet reste sur ce site. Un programmiste est en cours de recrutement pour repositionner les espaces nécessaires, nous verrons après la réorganisation. Le site comprendrait un petit espace de diffusion, ainsi que des salles de cours et d'accompagnement vers la professionnalisation. Il s'agit ici d'un repositionnement par rapport au projet initial qui plaçait sur ce site une grande salle de concert, qui posait toujours des questionnements.

- On garde le Forum comme lieu de diffusion, avec des aménagements scéniques programmés. On conserve également le pôle culturel de Sedan pour de la diffusion. Tout comme on garde les studios de l'Echo pour les répétitions des groupes.

Le chantier est encore à construire sur le plan architectural. Ce projet reste bien évidemment d'actualité, il est à reconfigurer, mais on reste attaché à ce que se poursuive le travail de collaboration, qui s'est toujours bien déroulé, entre la DRAC, la Région et l'Agglomération sur ces actions de préfiguration qui sont toujours d'actualité, et pour lequel on a des garanties que cela se poursuive dans ces conditions, mais qui a été revu à la baisse financièrement.

Pascal KLEK (Avant-Première Prod) : En présence des représentants du Festival Cabaret Vert, qui draine 95 000 spectateurs par an et après un positionnement territorial intéressant sur l'axe Charleville-Sedan, je me demande, en tant que diffuseur, où vais-je pouvoir produire des concerts en dehors de la période du festival ? Qu'est-ce que je propose tout au long de l'année au-delà du Forum rénové ? Quels sont les lieux de diffusion en capacité de recevoir une jauge public importante, de l'ordre de 1000 personnes ?

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : En quelques minutes se dessinent 3 axes de travail dans ces discussions :

- L'enseignement
- La diffusion
- L'accompagnement des artistes.

Cet axe de l'accompagnement revient lui-aussi régulièrement dans les discussions et échanges quels que soient les territoires, notamment autour des questions de la diffusion des artistes dans et hors département, comment faire évoluer les projets artistiques. On ne parle pas ici uniquement des projets qui ont vocation à devenir professionnels, mais aussi des groupes dits « amateurs » qui souhaitent se développer, pour se produire hors des Ardennes, puis en Grand Est, au national, voire à l'international.

David MANCEAUX (Sapristi !!) : Pour revenir sur la diffusion, on a des groupes locaux dans la salle ce soir, et c'est tant mieux, ce SOLIMA est avant tout pour eux. Il y a un problème de lieux de diffusion dans le département. Sur Charleville, les bars autorisés à faire des concerts sont très peu nombreux, voire quasi inexistantes. Sur Sedan, il y a le Ba'Rock qui survit. Sur Rethel et Vouziers, je n'ai pas connaissance de lieux qui font des choses régulières, ni dans la pointe des Ardennes. A cela s'ajoute les nombreux petits festivals qui ont disparu, notamment l'été, et qui étaient des lieux d'expression pour beaucoup de groupes amateurs, au sens étymologique du terme. D'autres parmi vous sont peut-être plus concernés par cet état de fait, s'ils veulent s'exprimer ?

Mikaël (Groupe Fizz) : Pour compléter ce qu'a dit David, le problème vient effectivement du manque de lieux de taille intermédiaire, entre les gros lieux de diffusion, non accessibles au départ, et les petits lieux qui ne sont pas encadrés. En tant que musicien, on est déjà arrivé sur des lieux où les gens ne savent pas ce qu'ils doivent faire, ne savent pas ce qu'ils doivent sonoriser, style : « Attention, il arrive avec une guitare, je ne savais pas que ça faisait autant de bruit, j'ai des soucis avec les voisins ». On a tous eu cette petite réflexion, et on n'a pas



d'intermédiaire entre les grosses structures, les gros lieux de diffusion et les petits lieux de diffusion qui ne sont pas encadrés et qui manquent de compétences pour recevoir des groupes de musique.

Julien SAUVAGE (Cabaret Vert) : Je peux parler au nom d'Ardenne Métropole, mais pour le coup, je ne suis pas personnellement super favorable au projet de SMAC tel qu'il a été revu aujourd'hui, mais le point hyper positif de ce qui est proposé, c'est qu'effectivement, il va y avoir un lieu de taille beaucoup plus petite, d'une jauge de 200 places peut-être, sous réserve du programmiste qui va arriver. Il y a une réponse qui a été faite dans ce sens-là, et ça va permettre de rebondir sur ce que disait David, je pense que malheureusement les collectivités peuvent difficilement faire plus. Je pense que c'est une logique économique, une logique de l'Etat, de la législation du bruit et du voisinage, mais c'est effectivement une catastrophe. Moi, j'ai découvert les Musiques Actuelles au début à la MJC Calonne et sur le festival de Rock à Douzy, et dans un deuxième temps, la programmation de tous les groupes régionaux se faisait dans tous les petits bars qu'il pouvait y avoir sur Charleville, où il y avait une belle dynamique à une époque. Je suis un petit peu triste de ne plus voir tous ces lieux de milieu de gamme, et ça va aussi pour les petits festivals, comme celui qu'on organisait il y a quelques années à Aiglemont. Cela demandait beaucoup de travail vu le résultat. Je suis d'accord qu'il ne faut pas avoir des lieux trop gros et envoyer les gens du coin qui sont en préprofessionnalisation, c'est un peu les envoyer à la guerre que de les envoyer sur d'énormes scènes, comme peuvent l'être la Cartonnerie ou le Cabaret Vert.

Lucie (Groupe Fizz) : Sur ces problèmes de lieux de diffusion pour les musiciens, c'est évident qu'il y a un manque cruel de lieux adaptés, tant par la législation, effectivement, les bars ont un gros problème vis-à-vis du voisinage, des entrées, de la consommation et toutes les mises en place extérieures. On en convient tous, sauf que pour commencer, le petit groupe local a besoin de ce type de petite structure. On commence sur ça, et dès que vous commencez à petit peu à être accompagné, on vous propose des grosses salles, sur lesquelles vous avez un problème d'accès, puisqu'on va tout de suite vous dire « Ah ben non, puisque vous êtes amateur ou semi-professionnel », même si vous faites tout pour travailler comme si c'était votre métier, dans cette étape charnière, on vous refuse l'accès. En attendant, vous végétez, et c'est un petit peu dommage, puisqu'on ne diffuse plus cette musique actuelle, on ne diffuse plus les nouveautés, et on regarde que vous sortez de la Région ou du département, et là, on va vous accueillir, à la limite, de façon totalement professionnelle. Et là, c'est vraiment un gros souci au niveau des Ardennes. On a plus de facilité à jouer dans la Marne, en tant que groupe ardennais, que de jouer dans les Ardennes. Il faut donner accès aux groupes. Et on rebondit après sur l'accompagnement, pour pouvoir mettre d'autres marches intermédiaires sur les accompagnements. On a travaillé avec Marie-Laure et David, je pense qu'il faut aussi rebondir sur ça.

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : Sur l'accompagnement, j'ai la chance de pouvoir, de par mon métier, aller dans pas mal de colloques et de formations avec des gens accompagnent, des coachs, également des chargés d'accompagnement de structures, de salles... Il y a toujours une question qui revient, et c'est aussi d'ailleurs pour ça que le projet de SMAC a été reconfiguré, c'est cette fameuse aide à la professionnalisation. C'est un leurre. On ne peut professionnaliser personne. Dans le sens où, à un moment donné, pour que l'économie se mette en place, il faut des structures privées. Il faut un tourneur, il faut un label,

il faut une maison de disque, il faut tout l'entourage professionnel nécessaire pour générer une économie, et on passe dans la 3^{ème} économie dont je parlais, il y a beaucoup de DIY, mais il y a aussi un écart qui se creuse, autant de petits festivals meurent au détriment des gros, autant le DIY disparaît, aujourd'hui on est sur des initiatives extrêmement bénévoles, et les multinationales « envahissent » - vous suivez le rachat des groupes par des groupes, la musique vit exactement la même chose... Quand il était là, Greg Jurado faisait cette analogie, il y a 20 ans, il y avait je ne sais plus combien de maisons d'édition, aujourd'hui, elles sont regroupées sous 3 gros noms, je me demande même si aujourd'hui, ce n'est pas 2.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : C'est la même chose pour les maisons de disques et les tourneurs. Il y a des conglomérats qui se mettent en place, avec des forces de frappe assez incroyables. Et pour revenir sur ce point, et ce n'est pas spécifique au département des Ardennes, c'est un peu général dans l'ex région Champagne-Ardenne, on constate un manque de développeurs d'artistes. C'est aussi une réflexion qu'on peut avoir. Ça fait 3 ou 4 ans qu'on s'en rend compte, que c'est prégnant. Il y a eu le leurre de se dire que l'accompagnement va permettre aux groupes d'accéder directement à ces tourneurs, à ces labels, à ces éditeurs. On se rend bien compte que ce n'est pas le cas. Pour pouvoir toucher toutes ces personnes, il faut un intermédiaire. Et pour le moment, on n'a pas ces intermédiaires sur la région, ou alors, très très peu, on en connaît un à ce jour, qui accompagne Baptiste Béthune, ici présent, avec son projet Baptizein, mais il n'y en a quasiment pas d'autre. C'est un vrai souci pour permettre de franchir cette étape. On se rend bien compte qu'on peut mettre en œuvre tous les dispositifs d'accompagnement, permettre l'accès à des coachs scéniques, donner des formations sur l'administratif pour que les groupes se rendent compte de ce qu'il y a à faire pour pouvoir se développer, s'il n'y a pas une personne qui va avoir le réseau, qui va avoir le temps nécessaire, qui va être complètement sur cette mission là, ça va être ultra difficile.

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : En revanche, ce que je vais dire n'est en aucun cas novateur, c'est surtout pour expliquer la démarche avec laquelle ça a été repensé, l'idée est de dire d'effectivement aujourd'hui, on manque de structures professionnelles, et ne nous leurrons pas, ce n'est pas demain qu'un professionnel viendra s'installer dans les Ardennes pour faire du tour management, à moins qu'on réussisse enfin à vendre notre position stratégique de proximité frontalière... En tout cas, l'idée du projet est de dire qu'on a le droit de pratiquer de la musique dans d'aussi bonnes conditions que parfois on joue au foot dans certaines communes. Ça, ce sont les locaux de répétition par exemple, qui sont aménagés, fait, alors certes, parfois un peu peut-être aseptisés, mais en tout cas conçus pour permettre des bonnes pratiques. Le deuxième échelon, c'est de pouvoir dire au joueur de foot amateur, qu'il peut accéder à un niveau un peu plus haut, ça, c'est toutes les formations qu'on propose dans l'accompagnement. Elles ne vendent pas du rêve, elles sont juste là pour vous faire jouer mieux. Après, aujourd'hui le projet SMAC, en tout cas c'est un souhait, doit intégrer un réseau de professionnels dans la grande région, pour pouvoir lorsque l'on sent le potentiel artistique d'un groupe ou une véritable volonté, rebasculer ces compétences sur les gens qui savent, qui géographiquement sont positionnés pour envoyer les artistes sur Paris ou, je pense à l'Alsace, sur l'Allemagne, je pense à la Lorraine pour le Luxembourg. Il y a des acteurs qui ont développé ces compétences, la Cartonnerie a su faire sortir son lot d'artistes, l'Autre Canal sait aussi accompagner parfaitement, pour y avoir travaillé, on voit le travail qui a été fait. Je ne vois pas pourquoi nous devrions reproduire exactement la même chose, alors que c'est déjà bien fait, et surtout, aujourd'hui, on est déjà capable de fournir un niveau d'accompagnement, en tout

cas dans la pratique. C'est vraiment ça l'idée du projet, de se recentrer sur la pratique avec des cours de qualité, répondre aux gens qui ont l'envie de progresser, et après, quand on parle du champ de la professionnalisation, il est nécessaire d'aller vers ceux qui sont au contact des professionnels en permanence, et c'est dans ces gros lieux que ça se passe. L'espace de diffusion, qui sera potentiellement à la Macérienne ou ailleurs, trouveras son jumeau à Sedan, l'idée étant que ce soient de petits espaces, où les groupes peuvent se produire, où vous pourrez, si vous rencontrez un super groupe rennais, lui dire « viens, j'ai un super espace où on peut t'inviter ». A vous de comprendre aujourd'hui que dans ces salles, il est nécessaire pour qu'elles tournent, d'y accueillir du public. Et il y a une vraie question qui se pose, c'est quelle programmation, pour quelle musique, pour quel public ? Comment on fidélise, comment on fait revenir les gens vers la découverte, favorisons-nous les têtes d'affiche ? Parce que jouer à Reims, vous le faites, mais comment on ramène du monde à Reims, puisque la Cartonnerie ne vous prendra « jamais » si vous jouez devant 10 personnes à Reims. Alors que si vous montrez que vous avez une vraie fan-base et qu'il y a 300 personnes qui viennent, c'est un argument qui pèse. Il faut donc comprendre que ce sont des salles qui ont besoin de vivre économiquement et qui ont besoin de faire vivre leur propre scène.

Lucie (Groupe FIZZ) : Justement c'est un souci, comment fait-on pour accéder à ces acteurs ? Tu fais tout, les accompagnements, tu arrives et automatiquement, à un moment, il y a un décalage. Comment passer ce palier ?

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : ça ne peut se faire qu'avec un entourage professionnel, avec des gens compétents. Je ne peux pas vous faire rencontrer EMI demain. Je ne dis pas qu'une SMAC le peut, mais il y a aujourd'hui des SMAC qui sont tête de pont, à la pointe, comme Paloma à Nîmes qui a des moyens pour développer des contacts énormes grâce au Festival This Is Not A Love Song et à sa programmation à l'année, et ces gens-là sont beaucoup plus à même de sentir la tendance et d'être aussi parfois cash avec les groupes, puisque la tendance dépend quand même d'un public, et qu'aujourd'hui, il y a des styles has-been, des styles qui ne vendent pas, des styles qui ne signeront pas mais ça fait aussi partie de la réalité de la professionnalisation. Notre mission, à Ardenne Métropole et à Charleville, ça va être de conforter les gens dans leur pratique, de les rendre bons, et après, est-ce que ça marche, est-ce que ça marche pas, ça ne nous appartient plus, la qualité d'un projet artistique ne dépend pas de son succès, je ne vous apprends rien.

Patrick LEGOUIX (Président du POLCA) : Peux-tu nous citer les groupes nîmois qui ont défrayé la chronique ?

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : Je parle juste des contacts qui ont été pris...

Patrick LEGOUIX (Président du POLCA) : C'est bien de le dire aussi que ce n'est pas sûr que ça marche. Je parle par expérience, ce travail qui est effectué dans ces établissements, comme la Cartonnerie, est indéniable, la problématique, c'est que la dynamique de notoriété qui est engagée sur un territoire, pour ce qui s'agit de Reims, a commencé avant l'ouverture de la Cartonnerie, en tout cas avant que le travail de la Cartonnerie soit lancé. C'est plus une dynamique de territoire, et c'est vrai que la Cartonnerie est arrivée à point nommé pour apporter l'impulsion, les équipes, les compétences, pour mettre en place des actions d'irrigation, c'est sans doute ce qui manque sur le territoire. Je me pose par contre la question

sur ce territoire de la marge de manœuvre qu'a le SOLIMA pour discuter, débattre du projet SMAC du territoire. Je suis complètement absent du sujet, je ne suis pas d'ici, mais c'est la question qui se pose. Est-ce que les choses sont dites, est-ce que tout est bouclé ou est-ce que le SOLIMA peut nourrir la réflexion ?

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : Certainement, on a une enveloppe financière de fonctionnement, on ne va pas pouvoir non plus tout révolutionner, mais c'est évident que ces murs ont besoin de vie, on imagine la vie à l'intérieur, mais cette vie n'a pas de sens si on ne continue pas la dynamique de concertations, on ne continue pas le dialogue. Ardenne Métropole ne se déclare pas expert de ce que la jeunesse veut et pourtant, c'est bien ce à quoi il est question de répondre avec cet équipement, c'est d'essayer que, pour une fois, même si on peut dire qu'il manque d'ambition, je pense que ce n'est pas vrai, l'ambition, elle se trouve dans la qualité des pratiques amateurs et dans ce qui va être proposé à ce niveau là, si pour une fois, on pouvait prendre un cran d'avance sur ce dont les jeunes vont avoir besoin demain pour pratiquer de la musique, je pense que ça serait très intéressant. Et c'est collectivement qu'on peut le constater, qu'on peut le partager, parce qu'effectivement, même si on n'a que des trentenaires dans la salle, peut-être un peu moins, ce serait très intéressant que des gens pus jeunes rejoignent ce groupe pour nous aiguiller sur les pratiques de demain. A quoi doivent ressembler les studios de répétition de demain ? Il faudra toujours des studios version batterie, parce que nous vieillissons, je suis la première à vouloir répéter dans un studio avec une batterie et une sono, mais je pense que mon neveu, demain, c'est peut-être plus intéressant de le mettre dans un espace ouvert, avec des écrans, avec la possibilité de pouvoir bidouiller à la fois vidéo, sons... Ces points de réflexion sont hyper importants, et c'est en s'ouvrant vraiment qu'on peut réussir à toucher quelque chose pour une fois ambitieux.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : C'est vrai que si on se penche sur le développement des lieux type SMAC, on peut pointer des manques sur ces 15 dernières années. Il y a des scènes qui ont été complètement oubliées, si on parle des scènes électro par exemple, il y a de gros soucis dans les SMAC sur les soirées électro, dans le développement des artistes électro, la prise en compte de ces esthétiques est assez récente. Il y a beaucoup de choses à côté desquelles les salles sont passées pour le développement de ces styles qui se sont développés en parallèle dans un premier temps, et qui ont intégré, mais tardivement, les accompagnements, les développements, et ce que les salles pouvaient faire pour ces artistes.

Pascal KLEK (Avant-Première Prod) : je voulais revenir sur les remarques concernant la jeunesse. Je trouve qu'on associe un peu trop facilement les musiques actuelles aux jeunes...

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : Justement, elles ne concernent actuellement plus que les vieux, et il faut qu'on raccroche les plus jeunes...

Pascal KLEK (Avant-Première Prod) : justement, je pense qu'il y a un décalage, et ce n'est pas propre au territoire ardennais, entre la perception qu'on a des Musiques Actuelles sur les bassins territoriaux et les publics auxquels on s'adresse. Quand on envoie un groupe d'adolescents sur scène, 15/16 ans, avec une guitare, une batterie, un clavier, au feu sur une salle qui fait 1000 personnes, on va à la catastrophe plus ou moins annoncée. Economiquement, ça pose un problème, d'autant plus, on l'évoquait, qu'il y a une espèce d'effet vertical qui fait que les maisons de disque, les labels, les tourneurs se rapprochent. Ce

qui fait que la partie programmation des SMAC est de moins en moins tournée vers la découverte, et de plus en plus axée sur des problématiques économiques. Je ne tiens pas spécialement à me substituer au projet de salle de Musiques Actuelles sur l'agglo, juste une réflexion par rapport à cette rencontre entre les artistes et les publics, parce qu'il n'y a pas un seul type d'artistes et qu'il n'y a pas un seul type de public. Donc aménager des petites salles pour faire de la découverte, c'est très bien, mais il y a aussi des publics qui ont envie de voir des gens de renom, qui sont en milieu de carrière, (des publics) qui n'ont pas envie de se déplacer à la Cartonnerie, ou d'avoir des artistes un peu plus proches de chez eux sur une jauge qui dépasse les 500 personnes. Surtout quand on a une dynamique locale déjà enclenchée.

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : On en pense ce qu'on veut au niveau de la qualité, mais on dispose d'équipements qui permettent d'accueillir ça sur Charleville, je commence par le pire, le Parc, mais qui a su faire ses preuves et qui a pu accueillir un certain nombre de concerts. Ensuite il y a la Caisse d'Epargne Arena, qui n'a pas encore fait ses preuves, mais qui a quand même été aménagée pour...

Julien SAUVAGE (Cabaret Vert) : C'est pas du tout ce qu'on nous a dit...

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : Vous avez essayé d'y faire quelque chose (...) ?

Julien SAUVAGE (Cabaret Vert) : C'est un peu plus compliqué, mais grosso modo, on en a discuté avec le président, il y a un petit peu d'acoustique qui a été rajouté, mais pas du tout pour faire du concert amplifié comme on en parle aujourd'hui. C'est impossible de mettre une batterie dedans et de la sonoriser.

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : C'est compliqué donc, mais je reste sur ce qui est possible...

Julien SAUVAGE (Cabaret Vert) : Oui, mais c'est impossible...

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : Avant de dire que c'est impossible, il faudrait peut-être déjà essayer. Et le troisième truc, c'est le 75 avenue Foret, qui appartient totalement à un privé, mais qui est sur des jauges assez élevées, 8 à 900 personnes debout semble-t-il et qui peut accueillir ce type de spectacle. Mais je ne sais pas combien de temps il va tenir en termes de voisinage.

David MANCEAUX (Sapristi !!) : Mais là, on n'est pas dans une démarche de scène de Musiques Actuelles.

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : C'est ce que j'allais vous dire, grand bien fasse aux promoteurs qui veulent venir pour proposer des spectacles à 30/40 €, c'est complémentaire à la démarche des politiques publiques qui sont là pour répondre à ce que j'évoquais, la mixité sociale, le lien avec la jeunesse, l'accessibilité... Les collectivités territoriales ne sont pas là pour financer des zéniths, qui sont toujours apparus sur le territoire avec une certaine indépendance, même s'il faut une autorisation préalable des collectivités territoriales pour installer un zénith.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Si on revient sur ce que tu disais dans l'histoire des Musiques Actuelles, beaucoup des personnes qui pratiquent (...), pour avoir envie de pratiquer, il faut avoir vu quelqu'un le faire. C'est donc aller au spectacle. On avait cette discussion hier, au cours de la réunion de diffuseurs dans la Marne, la Cartonnerie le disait, les bars le disaient, pareil pour l'Orange Bleue, il y a un déficit actuellement de public, le public qui vient au spectacle est un public vieillissant, les jeunes ne viennent plus. Ça rejoint la question que tu soulevais, comment faire venir les jeunes dans les lieux de Musiques Actuelles pour leur donner l'envie de ? Je n'ai pas les chiffres des tranches d'âge que vous accueillez sur le Cabaret Vert...

Julien SAUVAGE (Cabaret Vert) : C'est de plus en plus jeune... On cherche à vieillir le public...

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : C'est une première réponse, le festival fait le lien avec un public plus jeune, ça correspond plus à des pratiques de consommation des plus jeunes actuellement.

Jean PERRISIN (Cabaret Vert) : Ce sont les pratiques de sortie qui évoluent aussi, ce qu'on n'a probablement pas au Forum. Là, le public est plus vieux.

Mustapha SALHI : La logique économique n'est forcément pas le critère prioritaire pour un dispositif comme le SOLIMA, parce que quand il y a subventionnement public, il faut rappeler que, normalement, au niveau européen, le fait que la France subventionne la culture, ça a été très contesté par d'autres états, qu'on est dans une exception culturelle, qu'on appelle à la française, et qui est destinée... l'argument qui est défendu par la France pour avoir le droit de subventionner la culture, et notamment la musique, c'est la sauvegarde de la diversité culturelle. Effectivement, le SOLIMA est au service de la préservation de cette diversité culturelle. Après avoir vu les documents (en lien avec le SOLIMA), et comme le dit Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole), l'objectif d'un SOLIMA, ce n'est pas de devenir un outil de sélection pour absolument propulser des gens sur la scène nationale. Je voulais juste rappeler ça, et sur la question de savoir s'il est possible de faire venir des jeunes dans des lieux de musique, nous, je fais partie des musiciens amateurs, on joue dans les bars, on a beaucoup de mal à arriver à jouer autre part que dans les bars, quand on se débrouille un peu, on y arrive quand même, arriver dans des salles comme celle de Manureva par exemple, des jeunes, on en voit, mais ils ont un niveau débutant. Et en fait, on voit leurs copains venir les voir jouer. Parfois, il y a vraiment du monde, il y a beaucoup de jeunes qui viennent voir leurs copains jouer. Le problème, c'est que leurs copains sont vraiment jeunes, et qu'ils ont un niveau vraiment très amateur. On va les voir, comme on va voir les copains qui jouent au foot, c'est pas des Zidane... Dans la 1^{ère} circulaire sur les SMAC, il y avait ce point qui disait : favoriser la pratique de la musique amateur qui favorise le lien social. Et c'est cette musique très amateur qui n'a pas vocation à devenir professionnelle. C'est cette musique qui fait que par exemple, on ne peut pas la produire, à mon avis, dans une même petite salle comme celle-là, parce que si on veut que le public vienne, il faut qu'à chaque fois le concert soit de qualité. Donc, voir dans une salle comme celle-ci un concert d'amateurs qui n'aura pas la qualité habituelle, ça risque de flinguer les rendez-vous de qualité que pratique la salle. C'est à mon avis un point très compliqué à gérer. Par contre, je suis certain, que la petite salle qui se fera à la Macérienne, si jamais elle ne crée pas des événements amateurs, avec vraiment des groupes amateurs du coin - on en connaît pas mal qui jouent pas mal, ils n'auront jamais vocation à

devenir des pros, d'ailleurs, ils le disent carrément – si on n'a pas des événements qui permettent de venir voir les copains jouer même si on sait que c'est pas des bêtes, au moins il y a du monde qui vient.

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : C'est vraiment l'idée, coller cet équipement à des structures d'enseignement, c'est dans ce sens-là. On va autoriser les classes qui apprennent à « se planter » dans ces lieux, aux groupes débutants qui répètent à se planter sur ces scènes, et l'un va attirer l'autre. L'idée, c'est que les gens viennent voir leurs proches, leurs amis, leurs copains, mais également peut-être aussi découvrir un futur musicien, qui montera un groupe et que ce groupe devienne, par un assemblage de découvertes, de rencontres et de hasards, un groupe que nous aiderons à propulser si l'envie s'en ressent et que nos partenaires régionaux répondent à cette perche qu'on leur tendra en leur disant : voilà, on a un super projet, on vous le confie, qu'en pensez-vous ? Faites-nous un retour et puis aidez-les. C'est vraiment sur ce niveau de la population qu'on veut travailler. C'est tout ce que vous décrivez. Ces gens qui créent du lien social en allant voir leurs copains et en jouant ensemble. Pas que ça, parce qu'évidemment, il faudra qu'on propose des événements à contrario, mais en tout cas, ne reposera pas sur cette sale des exigences de remplissage ou de qualité, qui feront qu'il sera nécessaire de faire 200 personnes absolument pour équilibrer un budget systématiquement. Effectivement, ça va coûter cher...

Jean PERRSSIN (Cabaret Vert) : ça va coûter de l'argent public...

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : Et c'est typiquement sur ces aspects que nous réfléchissons actuellement.

Mustapha SALHI : Mais c'est à ça que doit servir l'argent public.

Christophe MILLAU (CSD Dhôtel) : C'est toujours intéressant d'ouvrir des lieux, et le Centre Dhôtel se veut être ce genre de lieu. Nous avons mené une expérience cette année en proposant 3 dates de scène ouverte pour des groupes locaux, parce qu'on est énormément sollicités pour pouvoir venir se produire ici. Il y a quand même des problématiques qu'il faut lever :

- On ne peut pas avoir une économie identique à une date de diffusion avec des groupes découverte ou un peu plus reconnus parce qu'on a une politique tarifaire qui reste certes attractive, mais on ne peut pas proposer une date avec des groupes locaux qui serait sur une politique tarifaire identique à d'autres avec des groupes reconnus à un niveau régional ou de façon nationale.
- Ce qui peut être compliqué pour des lieux, ce qui peut être le cas ici, ce sont les coûts de fonctionnement qui ne sont pas du tout intégrés dans ce genre de proposition. Il y a des charges qui sont fixes, et quand on fait de l'accompagnement sur des groupes locaux, ces charges sont toujours là. Pour proposer des soirées gratuites ou à des prix attractifs comme ça a pu être le cas il y a quelques années pour des groupes qui se produisaient au Forum ou ailleurs, avec des entrées à 3 €, c'est vrai que ça fait venir du monde, mais ce n'est pas l'économie réelle qui est autour de ce genre de soirée. Et

c'est très difficile à faire intégrer, autant aux groupes qu'aux partenaires, et il faut le prendre en compte dans la réflexion sur le lien qu'on veut donner entre l'aide à la diffusion et la diffusion.

Julien SAUVAGE (Cabaret Vert) : Même si on a moins ce problème économique, il y a la question de l'amateurisme musical et de l'entrée payante. Aujourd'hui, faire jouer gratuitement le groupe du coin, avec une entrée gratuite, je crois que c'est bon, ça passe, tout dépend du mec de l'URSSAF et de l'inspecteur du travail qu'on a en face...

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Il y a des dispositions qui sont en cours de réflexion à ce sujet...

Julien SAUVAGE (Cabaret Vert) : C'est en train de se faire, mais qui ne sont pas encore validées, et aujourd'hui, le minimum légal est à (...) 83 € net, donc 160 à 170 € par musicien, donc en gros, pour un groupe de 5 personnes, on arrive pas loin des 1000 balles, c'est une problématique qui se pose sur une salle comme Dhôtel j'imagine, on parle souvent avec Christophe des coûts de plateau artistique, où la jauge est petite et permet de faire venir des groupes du coin, mais qui vont coûter cher, alors que eux, ce n'est pas forcément ce qu'ils demandent. La structure, on ne va pas reprocher à Dhôtel de se faire du blé sur les groupes du coin... il y a tout un tas de choses qui se posent, et on reparle encore de financements publics, je suis assez d'accord avec ta remarque effectivement.

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : C'est très intéressant sur le département, mais c'est surtout intéressant sur les départements vieillissants, c'est un vrai phénomène qu'on constate ? Il y a énormément d'amateurs, beaucoup de gens qui ne voudront jamais en vivre, pour qui le concert gratuit, ça a ses limites, à partir du moment où il y a l'essence ou le matériel, les groupes se payent plein de trucs, des enregistrements, des maquettes pour pouvoir jouer plus, et en même temps quand ces gens sont confrontés à jouer sur des grandes scènes, enfin des scènes, comme Dhôtel s'il applique la loi, on se retrouve à devoir leur payer un cachet, avec des gens qui vont payer des charges à des organismes dont ils ne bénéficieront jamais, parce qu'ils travaillent ailleurs. J'ai peur avec l'Etat, qu'on aille dans l'autre sens. Vu son obsession de la professionnalisation, c'est qu'au final on verrouille de plus en plus pour empêcher ces pratiques d'émerger. Ça peut être l'objet d'un groupe de travail, et si ça doit remonter un jour au niveau national...

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Sachant que l'Etat est impliqué dans nos concertations au sein du SOLIMA...

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : C'est intéressant de parler de ce statut, parce que c'est en train de se faire sans nous.

Jean PERRISIN (Cabaret Vert) : Ça ne se fait pas sans nous, nous disposons de représentants au SMA notamment...

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : Oui, mais le SMA milite pour qu'on soit payé avec des cachets...

Jean PERRISIN (Cabaret Vert) : Mais pas uniquement...

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Il travaille aussi sur l'amateurisme et la dissociation entre les 2, un vrai travail est mené de ce côté-là. Pour le moment, les premiers échos qu'on a de ce statut, de cette naissance, dont c'est la première fois qu'on en a des écrits, c'est qu'il y a la possibilité d'être considéré comme musicien amateur dans la mesure où tu ne feras jamais de demande de cachet. Quoiqu'il arrive, tu seras toujours amateur. Tu ne pourras pas être un jour amateur, et deux jours après, déclaré parce que tu joues sur une grande scène.

Jean PERRISIN (Cabaret Vert) : Il n'y a encore rien de légiféré...

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : Nous à 32 ans, on peut choisir, mais un gamin à 18 ans, il ne peut pas encore choisir, c'est ça qui est très compliqué.

David MANCEAUX (Sapristi !!) : Ce sont des problématiques qui ne sont pas nouvelles dans la mesure où il y a quand même une présomption de salariat qui est dictée par le code du travail depuis assez longtemps, donc la frontière entre amateur et professionnel est quand même... Si on prend l'artistique pour juger et se dire, untel est amateur, untel est professionnel vu son niveau artistique, ça peut aller très vite, mais tout ça est subjectif. A partir du moment où la personne est sur scène, il y a présomption de salariat, et s'il y a présomption de salariat, il y a cachet. Les problématiques économiques seront de toute façon là. A partir du moment où on fait de la découverte...

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : d'où la réflexion sur un statut amateur qui permettra de faire baisser les coûts...

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : et le contexte dans lequel ça se produit. Si on revient sur les cafés-concerts, le dispositif GIP Café-culture a été étendu à l'ensemble du Grand Est, et qui permet aux café-concerts de bénéficier d'un soutien lorsqu'ils déclarent leurs artistes. Malgré tout, on sait très bien qu'un café, qui va donner entre 50 et 200 € à l'ensemble d'un groupe, s'il 4/5 personnes... Le GIP permet de toucher une aide proportionnelle au nombre de musiciens déclarés (30 € sur 160 € de cachet pour 1 musicien, 80 € pour 320 € de cachet pour 2 musiciens...), mais jamais on n'atteindra les 200 € que le cafetier est prêt à mettre sachant en plus que ce sont des remboursements à posteriori, qu'ils doivent faire les démarches et embaucher. L'idée du dispositif est intéressante, mais dans les faits, impossible à mettre en pratique pour la majorité des cafés.

Mustapha SALHI : J'attends de voir les URSSAF descendre dans les salles de basket, sur les terrains de foot et dans les salles de handball pour traiter du problème des primes de match. Parce qu'on les voit beaucoup descendre dans les lieux de musique, mais pas beaucoup dans les enceintes sportives.

Patrick LEGOUIX (Président du POLCA) : Je ne sais pas si le débat, en dépit du fait qu'il soit intéressant et universel, concerne véritablement les problématiques qui nous intéressent, celles des politiques publiques des équipements et des services publics, notamment au publics jeunes. Est-ce qu'on doit se préoccuper de la professionnalisation des artistes, du moins à partir de quel seuil doit-on s'en préoccuper ? Est-ce la problématique première ou

n'était-ce pas notre rôle, en tant qu'acteurs, de promouvoir la pratique, mais en tant qu'éveil, développement personnel, développement culturel... ? je pense qu'il appartient aux artistes, aux personnes de se déterminer quant au talent dont ils peuvent faire preuve dans leur pratique. Ce qui a fortement perturbé la dynamique d'éducation populaire au sport, pour reprendre cet exemple, c'est le fait qu'il y a eu très vite une espèce de confusion entre pratique sportive et compétition. Tous ceux qui n'ont pas été les stars de leur école, de leur lycée ou de leur collège en ont souffert énormément, puisque ceux qui gèrent les clubs de sport concentrent leurs efforts sur la sélection d'une équipe, puis remplissent les bancs de touche avec ceux qui vont payer les cotisations. Je caricature, mais c'est un peu ce qui peut se passer chez nous, mais ce n'est pas notre problème au niveau culturel si on mène une politique publique au niveau de la culture, c'est pour que tout le monde puisse pratiquer. Ceux qui auront du talent, dans le sens où ils auront quelque chose à exprimer qui rentrera en symbiose, en phase avec le public, de toute façon trouveront un écho qui les amènera à professionnaliser leur fonction. Evidemment, il faut qu'à un certain moment, ils puissent trouver le relai, le conseil en proximité pour pouvoir exercer, rencontrer des professionnels pour pouvoir se hisser au niveau, mais je pense que sur un territoire, quand on parle de développement, il s'agit de permettre au plus grand nombre de pratiquer, et d'avoir envie de pratiquer, et d'avoir envie d'assister au produit du travail de ceux qui pratiquent. Je remplace un peu le débat parce qu'on n'arrivera pas à monter, pas plus ici que dans la Marne d'où je viens, des équipes de professionnels au niveau de la NBA.

Régis BENYUCEF (Groupe Mezcal) : Vous êtes professionnels et je ne suis qu'un musicien, j'entends parler de jeunes, de styles de musiques... et je pense qu'il serait super bien de trouver un moment où on se retrouve tous ensemble, (...) un lieu où on peut avoir des anciens qui rencontrent des jeunes, des gens qui sont tous seuls dans leur chambre, qui ont besoin d'un guitariste, qui ne savent pas... qui viendraient dans ce lieu, qui pourraient trouver des adresses, des numéros de téléphone, pour se contacter pour faire des choses, ce serait une base qui serait pas mal. En ne faisant pas du tout attention à l'âge, au style, parce que dans la musique, c'est ce que je vois depuis quelques années, les mecs qui font du rock se connaissent entre eux, les mecs qui font du reggae se connaissent entre eux, qui font du rap se connaissent entre eux... mais entre nous, entre tous ces styles, il n'y a pas de contact. Ça serait vraiment bien de rencontrer des gens de différents horizons. Et quand on parlait des lieux pour jouer, ce qui est, à mon avis, le plus important pour un groupe, c'est de jouer dans de bonnes conditions. Parfois, jouer pour rien, mais dans de bonnes conditions, par exemple en première partie de quelqu'un qui va faire venir du monde, sans parler de grosses premières parties, dans un style blues par exemple sur Charleville, on a des gens comme Chapelier qui font des scènes sympas, le mec qui est débutant dans le blues aujourd'hui, faire sa première partie, c'est l'occasion de vendre son CD, d'être dans de bonnes conditions, d'être dans une sorte de parrainage. Et au prochain concert, quand il va jouer, il va pouvoir dire qu'il a fait la 1^{ère} partie de Fred Chapelier, et au lieu d'avoir 30 personnes, il en aura 50, c'est déjà un début.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Dans le programme prévu sur Charleville, il y a ce genre de lieu, ouvert à toutes les esthétiques, à toutes les tranches d'âge...

Régis BENYUCEF (Groupe Mezcal) : Il y a Arno qui était au Forum, est-ce qu'il a eu une première partie ?

Jean PERRISIN (Cabaret Vert) : Oui

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : Sur les concerts du mois, c'est au minimum régional, parce que parfois, pour des raisons d'esthétiques, c'est compliqué de trouver quelqu'un qui colle pour l'ouverture du plateau. Après, on peut toujours discuter de pourquoi on fait toujours une première partie de la petite sœur en moins bien, je ne suis pas programmatrice, ça peut être intéressant d'en débattre. Par contre, on a, pour les histoires de premières parties, David peut en parler, 20 ans de Sapristi !!, 20 ans de premières parties locales, tant que faire se peut, ardennaises, tant que faire se peut, sedanaises, en ouverture de ses concerts. Le Forum a cette politique sur les concerts du mois et Cabaret Vert est un des seuls festivals qui accueille autant de spectateurs à continuer de faire un petit peu de place aux artistes ardennais.

Régis BENYUCEF (Groupe Mezcal) : Attention, ce n'est pas une critique, c'est juste là la solution.

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : L'idée, c'est l'ambivalence entre les deux. C'est d'un côté, ce petit club ouvert à tous, où on peut se planter devant ses copains, on peut aussi faire des soirées cool, comme des apéro mix, on peut se réinventer, on parle de numérique, de séries, de jeux vidéo, il y a des trucs à trouver, des soirées à thème, des projections de documentaires... en tout cas un lieu hyper adapté, et après, quand on veut commencer à créer de l'expérience, resteront les concerts au Forum, resteront les concerts à la MJC Calonne, longue vie au Cabaret Vert, à la Cartonnerie et à toutes ces autres salles qui pourront prendre le relai de cette exposition dont aura besoin le groupe pour se forger une expérience plus grande.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Dans le même sens, de donner l'envie aux gens de pratiquer, il y a les organisateurs de concerts. Si je prends David, Jean, Julien, on a tous été dans des dynamiques où on a tous créé des assos, on s'est lancés parce qu'on a vu des gens le faire, et on s'est dit pourquoi pas nous. Il y a sûrement de nouvelles façons de faire, il y a de nouvelles assos qui se montent, mais j'ai l'impression qu'il y a moins cette envie, ce côté militant, sur les musiques de manière générale, que les choses changent de ce côté-là. On peut aussi se poser la question de comment redonner l'envie à la population, je ne parle pas que des jeunes, de prendre des initiatives pour créer des associations, monter des événements. On se rend compte, malgré tout, lorsqu'on fait le ratio entre les festivals qui disparaissent et ceux qui naissent, il y a beaucoup plus de naissance, donc ça fonctionne de ce côté-là, mais sur un maillage global au cours d'une saison, il y a moins d'événements qui se passent. Comme le dit Patrick, le fait de pouvoir donner l'opportunité à un maximum de populations d'accéder à la pratique musicale, là, on se concentre pas mal sur l'agglomération Sedan-Charleville, je me demande ce qui existe sur le reste du département en termes de locaux de répétition, en termes d'écoles de musique, d'enseignement, de formations ? Ca va être une des questions à se poser, comme cela s'est posé sur les autres départements. Un groupe de Revin, Vouziers, Givet ou Fumay, va-t-il devoir venir à Charleville pour répéter ou est-ce qu'il aura des réponses qui seront apportées sur son territoire. Ça me semble être l'objet d'un des groupes de travail.

... : on parle des groupes de métal... ?



POLCA - Pôle Régional Musiques Actuelles de Champagne-Ardenne

c/o Musiques Sur La Ville - 13 rue St Dominique - 51000 Châlons-en-Champagne
c/o La Cartonnerie - 84, rue du Docteur Lemoine - 51100 Reims
tél. 03 26 88 35 82 // fax 09 72 28 95 80 // site www.polca.fr

document créé le 20/07/2016
par Rodolphe ROUCHAUSSE – Pôle « Structuration »

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Si on parle d'électro, on va pouvoir s'exercer dans sa chambre. Dès que tu vas vouloir faire du métal, à moins d'être dans la cave avec des boîtes à œuf, c'est un peu plus compliqué.

Baptiste BETHUNE (Groupe Baptizein) : Quelques remarques et réflexions en vrac... Quelqu'un un jour m'a dit qu'on avait un stade à Sedan, est-ce qu'on ne pouvait pas faire venir les Enfoirés ? Je réponds que ce n'est techniquement pas possible à priori, et un mois plus tard, j'apprends que Johnny va y venir. Sur ce Julien (Sauvage) m'appelle et me propose de faire la première partie de Johnny. J'ai rigolé, et j'ai dit oui. Cette même personne que j'avais vue, me dit qu'il n'y a rien à faire à Sedan, rien à faire dans les Ardennes, comme beaucoup de personnes peuvent le dire. C'est vrai que cela dépend des centres d'intérêts qu'on a tous, ça peut être le foot, le cinéma... Je lui dis qu'il y a la MJC, que j'y suis depuis 20 ans, qu'on fait venir des groupes, et des groupes qui sont devenus grands, je pense à Louise Attaque, Silmarils, Skip The Use... Et cette personne me dit que la MJC est réservée à une élite. Je me pose alors des questions. Avec David, qui a toujours été, depuis le début, dans les politiques culturelles, les accompagnements, faire venir des gens qui jouent... Je ne pense pas qu'il pratique des prix qui sont chers, tout comme le Cabaret Vert, le Forum etc... Cette personne me dit que « le groupe qui va venir, je ne le connais pas ». J'entends dans les bars qu'il n'y a rien à faire, j'ai beau leur dire qu'il se passe des trucs à la MJC, de la danse, du théâtre... D'aller au Cabaret Vert... « ouais, mais c'est des drogués, c'est des fous... », enfin, tous ces trucs qu'on arrive pas, nous musiciens, ou moi qui m'intéresse à des trucs, à...

Et on parlait du Do It Yourself, je répète dans les locaux de Sapristi !! depuis 20 ans. On va dire que c'est semi structuré. J'ai fait Most Agadn't, Baptizein, j'adore parce que j'ai un espace de liberté où je peux faire ce que j'ai envie. Les studios qui ont été faits, comme ceux de la Carto, je n'y suis pas habitué, on te prête 2 modules, un SM 58 et dans 2 heures, c'est terminé. Où est le lieu d'échange ? Parce que nous, dans notre local, il y a plein de groupes qui se sont faits par des discussions, en buvant un coup.

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : J'ai eu l'occasion d'être à une table ronde avec Marc Touchet, sociologue qui a réfléchi autour des questions des Musiques Actuelles, et on s'est posé la question de comment on fait sentir le punk, le chien et la bière à des locaux de répétition construits aujourd'hui ? Et comment demain, on fait pour qu'une mère laisse son enfant venir pratiquer librement la musique dans un endroit qui sent le chien, la bière et où on peut fumer alors que la loi l'interdit ? C'est toute la problématique espace privé / espace public, on est régit par des lois. C'est une vraie question, celle des locaux de répet aseptisés.

Patrick LEGOUIX (Président du POLCA) : C'est exactement ce qui conditionne la venue des plus jeunes aux festivals, c'est-à-dire la capacité, alors qu'il y a des chiens, tout ce que tu veux, au camping, les enfants et les parents ont le sentiment que ça va bien se passer.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Pour aller dans le même sens que Marie-Laure, pour avoir participé à l'ouverture de la Cartonnerie, le fait d'avoir un lieu qui ne sente pas trop la bière, pas trop le chien, pas trop le punk, ça rassurait. Lors des 2 journées portes ouvertes, avant qu'il y ait le moindre concert dans le lieu, ce n'étaient pas du tout les futurs usagers qui sont venus voir ce qui se passait dedans, c'était les grands-parents, les parents qui venaient voir où ils allaient envoyer leurs enfants, et voir s'il n'y avait effectivement pas trop de drogués, de gens avec des crêtes ou autres trucs du genre.

Baptiste BETHUNE (Groupe Baptizein) : au même titre qu'au Cabaret Vert, il y a des gens qui ont peur du Cabaret Vert. Il y a eu Indochine cette année, donc on a vu un public qui n'avait pas l'habitude de venir en festival, qui va plutôt voir Indochine en salle (...). Quand il y a Brain Jonestown Massacre juste avant... C'est bien de faire des choses différentes. Mais à Douzy aussi, on a fait des choses qui étaient un peu aussi novateur à l'époque, mais ça devait puer le chien et le vieux punk...

Jean-Christophe WARY (Groupe Duinnara) : Ce qui est important quand on est musicien, c'est de prendre du plaisir. Ce que je vois sur le slide, c'est qu'on veut faire de l'enseignement de qualité, avoir des gros lieux de diffusion et l'accompagnement des artistes. Ça c'est bien, par contre, la musique, c'est comment ? Dans le sport, des élites, il n'y en a pas treize à la douzaine. A un moment donné, on est tous passés par là, on va se taper les brocantes, les foires, les weekends et puis voilà, ça on ne pourra jamais y échapper. Je ne vois pas cet intervenant là sur le slide, mais malheureusement ce sont des intervenants qui ont du mal à organiser des événements de bonne qualité. Quand on arrive sur un bar ou sur un petit festival, avec 2 ou 3 groupes et 10 pelés devant nous, parce qu'il n'y a pas eu de promotion, quand on explique aux gens : « ben oui, il faut faire une déclaration SACEM », qu'ils ne savent pas ce que c'est, je ne parle même pas du GUSO... des bons réflexes je dirai... ne pas mettre un halogène comme lumière... Il y a une charte pour jouer, comme certains organismes font, comme l'AME lorsqu'ils font des soirées concert. Ça, c'est pas mal, c'est un bon début déjà. Ça permettrait aux amateurs de commencer à jouer dans des conditions où ils ne vont pas être rebutés...

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : On fait déjà un gros boulot d'accompagnement sur les assos. Je suis complètement d'accord avec vous. FLAP le fait déjà quand une asso les sollicite : « bonjour, on voudrait organiser quelque chose », c'est les premiers à filer un coup de main. A la mairie, lorsque j'en chope sur un concert au Forum, l'idée c'est de l'accompagner. David l'avait fait aussi avec Silencio à l'époque. Après, il y a quand même un leurre de pas mal d'organismes pour qui organiser un concert il suffit de foutre du son, avec jojo le cousin, et puis ça roule... Le problème de ces gens-là, quand ils ne nous ont pas concerté, on ne peut pas les trouver, et on ne peut pas non plus aller les chercher en disant : « bonjour, on va vous apprendre comment on fait ». Et pourtant, des organismes, il en existe, le Polca aussi, les salariés du Polca sont typiquement à pour ce genre de personne qui se poserait la question d'une SACEM, d'une loc technique, de l'embauche d'un technicien... les outils facilitateurs existent, après, c'est peut-être nous qui communiquons très mal auprès de ces gens ou que ces gens pensent qu'il est très facile d'organiser un concert. Mais je peux vous garantir qu'à chaque fois qu'on en chope un, y compris quand je me produis dans ces endroits, j'essaye d'expliquer que pas payer les groupes, ok, le caritatif, ok, pour le cousin, ok, mais le minimum, c'est qu'on s'entende, un sandwich, une bière. Un accueil quoi. Mais souvent, amateur, et c'est dans un tas de domaines artistiques comme ça, groupe local, groupe amateur égale : il se débrouille. Ce n'est pas vrai, on a besoin de support technique, dans les Ma c'est une vraie particularité aussi, on a besoin de support technique de qualité, même minime pour pouvoir restituer ce qu'on travaille en répétition. Et on est amené à travailler dans des studios de répétition de mieux en mieux équipés, c'est vrai que ça va pêcher. L'AME loue son système de diffusion, petit, mais parfois, il y a la folie des grandeurs, d'une scène énorme avec le matériel pas approprié. Le rôle de conseil vers les acteurs des Musiques Actuelles du territoire, on le fait dès qu'on peut, mais il faut qu'on vienne nous solliciter. Mon

conseil, si vous rencontrez ce genre de chose, n'hésitez pas à leur donner nos coordonnées en leur disant qu'il y a des gens qui font ça bien...

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Il y a des formations qui sont organisées. Il y en a une notamment dans pas longtemps à la Cartonnerie, intitulée : « organiser son concert de A à Z ». Gratuitement, ce sont des formations qui durent 2 à 3 heures, parfois sur des périodes un peu plus longues quand on veut aller un peu plus en profondeur dans le dossier, ce sont des choses existantes. Et effectivement, on ne peut pas identifier tout le monde, le café qui veut se lancer à faire des concerts, s'il ne vient pas voir les relais, nous voir, prendre des renseignements sur comment ça se fait, c'est clair qu'il peut faire un peu n'importe quoi...

... : A mon avis, c'est les groupes qui peuvent faire le relai dans ce cas...

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Exactement, c'est à vous de nous dire. Après, on les entend, les groupes viennent nous voir pour nous dire : « le plan là, il est naze ». (...) Et comment le Polca ou les relais peuvent être intermédiaires pour trouver des dates notamment, trouver des contacts, pas faire se rencontrer les gens, juste les contacts, on l'a sur le site du Polca, et quand les groupes viennent nous voir pour nous dire que ce plan de concert, c'est n'importe quoi, on les connaît un peu, et on peut renseigner au mieux les gens et aller voir les personnes concernées si ça se passe pas bien.

Régis BOUGEARD (Forum) : Plusieurs réflexions, notamment sur la fréquentation des salles par le public, je me souviens, à l'ouverture du Forum, la volonté de Julien était de mettre une entrée à 5 € pour que les jeunes puissent venir au Forum. En fait, sur toutes ces années, 2009, 2010, 2011, on n'a pratiquement pas eu de jeunes qui ont fréquenté le Forum, et au jour d'aujourd'hui, ça se vérifie encore, je dirai que la clientèle, elle est entre 30, 45, 50 ans, voire quelques vieux comme moi qui sortent. Et cette envie de découverte, je ne sais pas comment on peut faire pour l'amener chez les jeunes, je vois Christophe qui organise encore la semaine dernière un super concert ici, et il n'y avait pas de jeunes. C'est vraiment un réel problème. Je ne pense pas que ce soit un problème de prix. Il peut même y avoir des événements gratuits. Une fois au Forum, j'ai vécu une expérience drôle, on parle des étudiants, des futurs, ceux qui vont remplir les salles de concert, les étudiants de l'IFTS ont organisé au Forum une soirée à laquelle ils ne sont pas venus. Il y avait 25 personnes dans la salle. On a plein d'interrogations sur comment faire venir les gens. Effectivement, quand on fait de la tête d'affiche comme Arno - juste pour la petite anecdote, Arno ne voulait pas de première partie, on lui en a imposé une, il nous a donné 2 tranches, il a fallu qu'on rajoute 2 projecteurs pour éclairer la première partie, sinon, c'était juste pas possible – donc, quand on fait de la tête d'affiche, ça marche, et les gens étaient prêts à dépenser 20 à 30 € l'entrée, et ne sont pas curieux quand c'est à 5 ou 10 €. (...) ou ça met du temps...

Je voudrais aussi répondre aux interrogations des groupes. Au Forum, on a cette politique où on accueille tout le monde, il suffit de venir nous voir. Les studios de répétition, il n'y en a pas, mais on offre le plateau – sur 30 jours en septembre, j'ai 30 jours d'occupation, il y a des groupes qui viennent, il y a du théâtre, il y a de la marionnette -, on est tout à fait ouvert à vous accueillir. Certes, on peut pas, on vous met à disposition le matériel existant, mais on ne va pas tout vous amener sur un plateau, il y a aussi une démarche que vous devez faire, s'il manque un peu de matériel, vous le louez... La collectivité est à même de vous mettre à



disposition un lieu avec du matériel professionnel, quitte à ce que nous, de notre côté, on demande certaines garanties, évidemment, il faut qu'un technicien professionnel soit là... Mais notre plateau est ouvert. Ce n'est absolument pas fermé. Et il faut reprendre ce que disait Marie-Laure quant aux premières parties, au Forum, on travaille avec des associations que vous connaissez tous et que souvent, j'entends les groupes qui disent : « on joue jamais au Forum », et bien on répond aussi quelquefois un petit critère de qualité, il en faut. C'est évident que si tu fais un groupe un mois avant avec tes copains, tu ne viendras pas forcément, et en plus, il faut que ça corresponde à la thématique de la soirée. Si vous faites du métal et qu'on fait une soirée jazz, évidemment, ça n'ira pas. On fait office de baby sitting en attendant l'ouverture d'une vraie SMAC avec des vrais locaux de répétition et nous, on œuvre pour ça.

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : Au Forum, il faut comprendre qu'il n'y a pas de programmateur, ça reste les gens comme vous, bénévolement, viennent programmer des groupes qui leur font plaisir. Nous n'avons pas à proposer des groupes en programmation. Conseiller, proposer, quand l'asso est en panne, ça, on le fait toujours, mais ça reste des bénévoles qui viennent organiser une soirée. Je prends l'exemple de la SCE (?), qui sont des métaleux punk invétérés, je n'aurai jamais pu leur imposer que ce soit en première partie. Les mecs, ils font ça pour se faire plaisir, c'est leur moment pour eux. Parce que es gars ont constaté que dans les Ardennes, il n'y avait pas d'Irish Punk et qu'ils en voulaient, pour le coup, eux ont pris l'initiative de se dire : « y'en a pas, on en veut, on en organise ». C'est clairement le message que j'ai envie de vous passer, c'est que demain, si vous voulez une soirée à votre image au Forum, il est ouvert et avec du personnel qualifié, comme Régis ou même moi, qui pourrons vous accompagner à construire une soirée. Mais créez-la.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : et après, il y a un réseau qui peut vous apprendre à organiser.

Régis BOUGEARD (Forum) : Il y a quelques années, il y avait pas mal d'asso qui ont monté leurs propres plans avec 3 ou 4 groupes. Il y en aura une en janvier, avec une asso qui va faire jouer 3 groupes locaux. Si je prends le plateau Dreamrock (?) qui ont joué plusieurs fois au Forum, on ne les a pas invités à venir volontairement, ce sont eux qui ont monté complètement la soirée, qui ont assumé les charges qu'il y avait, comme la sécurité, il y avait un petit coût financier, mais ils ont pris le risque. Il faut que vous aussi, les groupes, vous appreniez aussi à retourner au charbon, comme on a pu le faire il y a 20 ou 30 ans. Quand tu montais un groupe, tu te débrouillais. T'arrivais avec ta sono, t'arrivais avec tout, maintenant, il y a d'autres produits, d'autres endroits, d'autres facilités qui sont à votre disposition, mais on ne va pas out vous amener sur un plateau. Il faut qu'il y ait une prise de risque, une prise de responsabilité, et que vous ayez envie.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Deux remarques sur comment faire revenir les gens, les rendre curieux, et une piste à explorer, vous avez la chance d'avoir, non pas un disquaire, mais un lieu qui vend de la musique, La Plaque Tournante. Il y a de moins en moins de disquaires, mais il y a de plus en plus de lieux de ce type, qui mêle un lieu convivial, pour boire un verre et écouter de la musique. Il y en a un sur Troyes, il y en a un sur Charleville, il y a cette chance, il faut peut-être s'en emparer, il y a sûrement quelque chose à faire de ce côté. Et même si comme le dit Patrick, ce n'est pas le propos même du débat du SOLIMA, le fait de se rencontrer et de se concerter permet de dire les choses directement. Si vous voulez faire des choses,



POLCA - Pôle Régional Musiques Actuelles de Champagne-Ardenne

venez voir Régis au Forum, il y a des choses qui peuvent être complètement réalisables directement par les groupes ou par des gens autour de vous qui ont envie de s'emparer de l'organisation de dates, dans une esthétique, comme c'est le cas pour ces Irish Punk.

Julien COLLINET (MJC Calonne) : Je voulais réagir sur la fréquentation des jeunes dans les structures, dans les assos, dans les concerts qu'on organise, c'est vrai qu'on a du mal à les capter, c'est clair. Mais il y a peut-être aussi des contrexemples. Je l'ai déjà rencontré sur les soirées de Marco, les Stéphane ANDRE (Directeur de l'Education et de la Culture au Département des Ardennes), j'ai été surpris de voir un public assez jeune, et puis Dancetination effectivement. Et puis aussi, ici même, avec Christophe, dans le cadre du Urban Trax quand on organise des concerts de rap. L'année dernière, on était très surpris de voir ici à Dhôtel que le public était âgé de 16 à 25 ans. On parlait de toutes ces valeurs de mixité sociale, parce que ça s'inscrit quand même dans ces concerts de Urban Trax qui est financé par la politique de la ville, qui relève de toutes ces valeurs. Mais ça reste difficile, même dans ces esthétiques rap, de rentrer en contact avec ces artistes, parce que comme on le disait, les artistes de rap se connaissent entre eux, mais ne connaissent pas forcément ceux qui font du rock, ceux qui font du blues... C'est assez difficile, mais c'est pour ça qu'on va organiser une soirée open mic ici avec des artistes amateurs pour essayer de les repérer le mieux possible, parce que c'est aussi parfois des jeunes qui nous contactent et qui souhaiteraient être accompagnés, mais qui ne connaissent pas du tout les dispositifs d'accompagnement qui existent. Je pense qu'il faut qu'on revienne à la base, à aller en direction de ces publics (...).

... : Je voulais dire à Régis que je ne voulais pas discuter de la question du prix, mon propos, c'était que si jamais les jeunes ont la possibilité de venir voir les copains jouer et que ce lieu devient pour eux un endroit où ils ont passé un bon moment, peut-être qu'après, ils ont l'idée d'y revenir pour venir voir un concert comme celui qu'a organisé Christophe la dernière fois. Si jamais ils ne viennent pas pour des concerts comme celui que Christophe a organisé la dernière fois, peut-être les faire venir pour d'autres événements qu'ils leur donnent l'idée que dans un endroit où ils ont vécu un bon moment avec les copains, peut-être qu'on peut y retourner pour aller voir un autre concert qui est d'une autre envergure.

Christophe MILLAU (CSD Dhôtel) : Il y a un terme que je suis surpris de ne pas avoir vu plus développé ce soir, c'est l'action culturelle. C'est un élément de réponse à tout ce qu'on vient d'évoquer, autant dans la recherche de nouveaux publics que motiver à sensibiliser des nouveaux publics, et en particulier les jeunes à amener sur les manifestations. C'est un des points sur lequel il faut vraiment se pencher, parce que ça manque de moyens, je le dis clairement, je le dis assez régulièrement quand on se rencontre entre pros, pour faire un travail auprès du jeune public. Vous parliez d'enseignement, c'est une chose, mais pour les emmener vers l'enseignement, s'il n'y a pas papa et maman qui sont derrière pour amener les enfants, ou des jeunes à des pratiques, et ensuite en former le futur spectateur, on rate une étape. Et c'est vrai que tout ce qui va relever de l'action culturelle, tant au niveau de la sensibilisation, de l'éveil, des stages de pratique autour d'un instrument, des ateliers qui peuvent être faits, comme les ateliers d'écriture dans les cultures urbaines qu'on a pu faire, c'est toute une série, tout un panel d'outils qui vont amener les jeunes à avoir des pratiques, et peut-être les faire venir dans les salles.

David MANCEAUX (Sapristi !!) : pour faire le lien entre les 2, on le sait tous, notamment par rapport aux évolutions des politiques publiques et des politiques culturelles, notamment par rapport aux scènes de musiques actuelles, il y a eu une évolution, il y a eu un réseau militant, un réseau associatif, des bénévoles... Tout ça crée une saine émulation, à la fois au niveau culturel, mais aussi sur des dispositifs qui dépassaient largement le cadre culturel, l'éducation populaire, le cadre social. Il y avait à cette époque, un croisement des politiques publiques, à la fois sur les actions culturelles, le socio-culturel et l'artistique pur. Maintenant, quand on regarde, et le SOLIMA est la conséquence de l'existence des scènes de Musiques Actuelles, elles-mêmes un label délivré par l'Etat, avec des missions clairement définies depuis 1998 – un projet, une équipe, un lieu... A partir de ce moment à, on est tournée vers le développement artistique, ça veut dire aussi qu'on s'est un peu moins préoccupé des publics qu'on recevait et la logique économique n'est plus vraiment la même aujourd'hui. On a ce public jeune qui se tourne vers les technologies de l'information et de la communication qui sont de plus en plus individualisées. Se poser la question de recevoir du public jeune dans une scène de Musiques Actuelles ou dans la prise en considération des politiques publiques culturelles qui touchent les Musiques Actuelles, certes, c'est intéressant, mais je ne pense pas qu'il faille se focaliser absolument là-dessus parce que soit on a les moyens, soit on ne les a pas. Et si on n'a pas les moyens de la politique qui va avec, on ne fait pas grand-chose. Il faut prendre en considération qu'il y a eu un virage sur les politiques publiques, et à partir du moment où les scènes de Musiques Actuelles ont été mises en place, on s'est tourné plus vers l'artistique que vers le public. C'est dommage, mais le constat est là.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : et c'est pour ça qu'il y a un travail important à faire sur cette partie enseignement pour permettre à un maximum de personnes d'accéder à cette 1^{ère} phase. Quand on parle de scènes de Musiques Actuelles, on est sur un niveau de développement qui est déjà enclenché, on le disait, c'est vers ces têtes de pont qu'on se tourne lorsqu'on veut aller vers la professionnalisation, pour passer une étape. Mais il faut la base. Il faut les cafés-concerts, il faut des lieux d'enseignement... Et notamment cette passerelle, entre le conservatoire, les écoles de musique, et des écoles du type de l'AME qui ont des méthodologies différentes de celles du conservatoire, qui est importante. Cette formation de pratique en groupe est très peu développée dans les schémas traditionnels. Elle est à développer pour permettre au plus jeunes, mais pas uniquement, d'aller vers ce type de pratique musicale amateur.

Stéphane ANDRE (Conseil Départemental des Ardennes) : J'ai passé une très bonne soirée, vous avez vu, il y a le groupe « Département », je me sentais assez peu concerné par ce que vous racontiez, même si c'est super intéressant, mais je me disais, c'est pas nos missions. Je vais parler d'un truc un peu plus pénible, un peu plus institutionnel, mais comme vous le savez, en ce moment, c'est en train de se réorganiser très fort. Avant, on avait le droit de faire ce qu'on voulait, certains trouvaient ça très cool, c'est vrai qu'on pouvait faire plein de choses. Aujourd'hui, la loi va commencer à mettre de l'ordre. Là, vous n'arrêtez pas de parler de l'enseignement...

Julien SAUVAGE (Cabaret Vert) : Le Schéma Départemental de l'Enseignement Artistique !...

Stéphane ANDRE (Conseil Départemental des Ardennes) : Vous avez raison, le Département a la responsabilité du Schéma Départemental de l'Enseignement Artistique, que nous n'avions

pas mis en place de manière institutionnelle. Je pourrai apporter une réponse à l'accusation, c'est qu'à un moment donné, il faut faire des choix, tout le monde déteste faire des choix, parce que faire des choix, ça voulait dire peut-être se concentrer sur le schéma des enseignements, mais c'est arrêter aussi d'autres dispositifs. Et ça, dès qu'on commence à mettre le doigt dedans, plus personne n'a envie d'y aller. Néanmoins, les choses sont en train de changer, vous avez une grande région, gigantesque, qui vient de se créer, (...) ça va avoir des conséquences très concrètes pour nous, ça veut dire aujourd'hui que la Culture n'est pas, sincèrement aujourd'hui au niveau de la Région, la culture n'est pas la priorité. Ce n'est pas qu'ils s'en moquent, ne dites pas ça... ils se mettent en place, ils ont des gros sujets, ça prend du temps, mais ils vont y aller, et à un moment donné, ils vont venir nous voir, et ils vont dire : « qui fait quoi ? ». Pour Ardenne Métropole, qui est une collectivité communale/intercommunale, c'est différent, ils ont conservé la clause de compétence générale. Pour nous, Département, la porte d'entrée, et avec Mme Robcis à mes côtés, je crois aujourd'hui que ça va être l'enseignement. Au niveau de l'enseignement, ça passe par les CRD (Conservatoire à Rayonnement Départemental) et les écoles de musique. Il n'y a pas de représentant de l'AME ce soir, mais notre grande difficulté, je crois que c'est à cause d'Olivier (Nicart – NDLR), c'est lui qui a voulu qu'on subventionne l'AME. Sauf que quand vous avez une enveloppe de X €, que vous avez plus de personnes qui rentrent, il faut diviser l'enveloppe. Et c'est très compliqué pour ceux qui sont déjà dans la place et qui voient leur subvention baisser. Je suis très prosaïque, mais quelqu'un a parlé de financement public et de politique publique, on est tous d'accord dans cette salle, ce que vous avez décrit au niveau des objectifs, je crois que personne n'est contre. Par contre ensuite, il y a les portes d'entrée. Nous, la porte d'entrée, ce sera l'enseignement, aujourd'hui, tout ce qui est enseignement des Musiques Actuelles, classique, c'est là où on peut aller. Par contre, sur les Musiques Actuelles, je vais être franc avec vous, je sais pas trop comment on peut faire, parce que, si je me tourne vers ma présidente, il y a une question de diplôme si je me souviens bien dans le schéma, et nous, s'il n'y a pas le diplôme, ça devient compliqué...

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Il y a des DE (diplôme d'Etat) et des CA (certificat d'aptitude) dans les Musiques Actuelles qui existent...

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : On ne parle plus d'enseignement des musiques classiques ou musiques actuelles, mais d'enseignement musical. Il y a des établissements qui ont réussi à dépasser ce clivage. Et si on continue à avoir des élèves qui fréquentent nos écoles de musique, quelles qu'elles soient, il faut aussi qu'on réponde à ce que les gamins écoutent aujourd'hui. Vincent (Martinet du CRD de Charleville), en parlera mieux que moi. Ce qui est sûr, c'est que sur cette question de la porte d'entrée, à savoir l'enseignement, le projet peut vous parler.

Stéphane ANDRE (Conseil Départemental des Ardennes) : A un moment donné, c'était pas trop notre truc, même si aujourd'hui, on y est un peu parce que on finance quelques festivals, pas assez peut-être... Mais quand vous parlez lien social, des jeunes qui viennent voir les copains, nous, on est complètement d'accord. Il y a une métaphore, en comparaison avec le sport, à un moment donné on a oublié ce pour quoi on était fait, on a commencé à privilégier le sport pro et on a oublié les sports de masse. Aujourd'hui, on va revenir en arrière et on va se souvenir quel est notre rôle principal, qui est que des gamins fassent de la pratique sportive, pas pour devenir des pros, mais pour faire de la pratique sportive de bien-être...

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : Le parallèle est tout trouvé avec les Musiques Actuelles...

Stéphane ANDRE (Conseil Départemental des Ardennes) : La pratique de la musique dans le schéma, ce serait plutôt sous cet angle. Ce n'est pas du mépris par rapport à la professionnalisation, au rôle d'une SMAC... Mais je considère que c'est probablement à un autre niveau, peut-être au niveau de la Région, mais le partage des compétences aujourd'hui n'est pas encore clair. Il va se mettre en place au cours de l'année 2017, on y travaille, mais c'est plutôt cet angle d'attaque.

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : Sur ça, on est d'accord, c'est déjà...

Vincent MARTINET (CRD de Charleville) : Je trouve la soirée extrêmement intéressante. Je ne pense pas qu'il y ait de barrières pour travailler par exemple avec l'AME, il y a beaucoup de conservatoires qui mettent des conventions en place et la partie qualifiante des enseignants après, ça nécessite éventuellement des parcours de formation, mais ça n'empêche pas de travailler avec, et avec Olivier Nicart entre autres, on essaye de construire quelque chose, et on aimerait pouvoir justement avancer là-dessus. Si on veut le faire, on peut le faire. Le fait de passer par cette porte de l'enseignement, c'est certainement quelque chose qui peut aller assez loin. Sur tout ce que j'entends, je me pose beaucoup de questions par rapport à est-ce qu'il y a un calendrier, est-ce qu'il y a un comité de pilotage ? En tant que directeur du conservatoire, j'aimerais être plus au courant de ce qui se passe par rapport aux Musiques Actuelles. Nous avons une image très classique, je vois Julien (Sauvage) de temps en temps, je lui dis que j'ai des idées, j'aimerais bien partager des choses, qu'on me dise, ça c'est n'importe quoi et ça, c'est intéressant. Mais pour l'instant, avec Olivier, c'est compliqué. Il y a certainement plein de choses à faire, des idées, je crois que tout le monde en a, après, c'est comment on structure tout ça, comment on l'articule, et puis, qui peut soutenir ça, parce que ça nécessite aussi des moyens et après, il y a des décisions à prendre, mais il y a matière... Et pour rebondir sur ce que disait Patrick, je ne comprendrais pas qu'il ne puisse pas se passer quelque chose au niveau de cette structuration avec toute la richesse... Moi je suis marnais, comme Patrick, je ne pense pas qu'il y ait plus d'envie culturelle dans la Marne que dans les Ardennes, j'ai découvert une richesse culturelle énorme ici et je ne comprends pas pourquoi ça n'arrive pas à se structurer plus. Sachez qu'au Conservatoire, et c'est la première question que Julien m'a posée quand je suis arrivé – et les Musiques Actuelles ? -, je ne suis pas un spécialiste du tout, mais j'ai envie qu'il y ait beaucoup plus de passerelles et que la qualité de notre enseignement puisse aussi être bénéfique à ça, et que l'ensemble de nos élèves et nous-mêmes, les profs, puissent profiter de la richesse des Musiques Actuelles, parce que ça serait une bouffée d'air pour certains. Les portes sont grandes ouvertes. J'en profite également, au début, il était question des lieux de diffusion, le CRD a une salle. Bon, pour écouter du rock, elle a des sièges assis, mais il y a 150 places, on n'a pas vraiment de matériel, faut apporter pas mal de matériel, mais pour les groupes qui veulent s'y présenter, venez frapper à la porte. On fait beaucoup de forums, de concerts de toutes sortes, il y a CAGE qui vient 3 ou 4 fois par an. Je l'ai déjà proposé à Olivier, je lui ai dit qu'on faisait, un mercredi sur deux, un concert à la carte, ouvert à toutes les écoles de musique du département, pour l'instant, c'est surtout nous qui l'animons, mais c'est aussi ouvert à l'AME. Et si un groupe de l'AME voulait venir

jouer, il le pourrait. Il y a d'autres idées, notamment sur l'enseignement supérieur, où i n'y a rien, et où j'aimerais qu'on soit aussi un peu pilote.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Et on a vu que les musiques actuelles ce n'était pas que le rock, différentes esthétiques qui peuvent être diffusées dans des lieux comme les vôtres.

Pour la suite du travail, ça va être la tenue de réunions, environ une par mois.

Après tout ce qu'on s'est dit, il se dégage un groupe de travail sur l'enseignement très spécifiquement, avec différents intervenants, ça me semble primordial.

Après avoir parlé des problématiques d'enseignement et de diffusion, je voulais revenir sur la problématique territoriale, beaucoup de choses se focalisent sur ce bassin, cette agglomération Charleville-Sedan, je vous pose la question : est-ce que cette concertation doit se scinder en territoires ? J'avais le souvenir que lors d'une première réunion, Eric Belkhirat avait parlé du fait que ça pouvait lui sembler préjudiciable de séparer le reste du territoire.

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : Il y a une démarche structurée, professionnalisée sur Charleville-Sedan, Ardenne Métropole, et pour ce qui est de la pointe notamment, il y a des professionnels de la culture, mais il n'y a pas de professionnels des Musiques Actuelles. On est sûr de l'association qui organise ponctuellement ou de la salle qui accueille ponctuellement du concert. Du coup, invitation, évidemment, information, évidemment, après, dans les niveaux de discours, on ne va pas parler des mêmes choses, les moyens ne sont pas les mêmes sur le territoire Charleville-Sedan, et sur le reste du département.

David MANCEAUX (Sapristi !!) : Est-ce qu'on sait si au niveau des musiciens, c'est essentiellement centré sur Charleville-Sedan ?

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : On n'a pas encore ces éléments.

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : On connaît ceux qui répètent chez nous.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Le premier recensement est fait sur l'ensemble du département. Si on constate une concentration sur l'agglo, il y en a sur tout le territoire. On s'était vu par rapport à une programmation autour des crêtes ardennaises, il se passe des choses sur le reste du territoire. Donc, comment envisage-t-on ces concertations ?

Aude GOMES (Ardenne Métropole) : A mon avis, on regarde sur l'ensemble du territoire. Si au cours des concertations se dégagent des problématiques spécifiques à Ardenne Métropole, on y viendra à ce moment-là. Mais au démarrage, Ardenne Métropole n'a pas vocation à vampiriser la question des Musiques Actuelles sur l'ensemble des Ardennes.

Stéphane ANDRE (Conseil Départemental des Ardennes) : On est effectivement à l'échelle du département, même si la réflexion du début sur les bassins de population n'est pas à écarter. Quand on est à Rethel, Reims n'est qu'à 25 mn, et on sait qu'on niveau des pratiques, on ne va pas se faire d'illusion, ceux de Givet vont à Dinan. Mais partons sur l'échelle du département. Et je répète l'importance d'un groupe de travail sur l'enseignement.

David MANCEAUX (Sapristi !!) : Au niveau du département, action culturelle et jeune public, on sait très bien que ça coûte de l'argent, on ne va pas équilibrer en faisant payer les scolaires,



c'est aussi simple que ça. La mission de service public, elle est là et pas ailleurs. Et l'avenir des publics, il est là, et si tu vas les chercher à 5 ou 6 ans, tu sais où ils seront à 17 ou à 20. Je ne parle pas de créer un public, je parle simplement d'une mission de service public, d'éducation et de culture. Et là, effectivement, ça se pose à toute l'échelle du département.

Marie-Laure BRIZET (Ardenne Métropole) : Après, il y a la réalité marnaise, les quelques groupes qui m'ont démarché au titre de l'accompagnement répètent à la Carto.

David MANCEAUX (Sapristi !!) : Un groupe qui veut répéter, il trouvera toujours un endroit pour répéter, j'en suis persuadé. Par contre, un groupe qui veut jouer, il trouvera beaucoup moins facilement. Le parallèle avec le foot, je le fais hyper souvent, t'as le droit de faire de la musique comme d'autres jouent au foot le dimanche après-midi, et t'as le droit de jouer dans un bar, comme d'autres jouent dans un stade. Et ça, c'est pas encore acquis en France. On a voulu des Rolls, on a des Cartonnerie, des Paloma, des salles partout, dans toutes les villes universitaires. On se retrouve avec des assos, je fais le tour des France des salles, dans toutes les villes où on a des salles de 1200 (places), les assos demandent des salles de 200 (places). Et comment tu expliques à une mairie qui a mis X millions d'euros sur une rolls, que tu as besoin, je voudrais qu'on sorte du schéma punk, bière..., mais en tout cas d'un lieu convivial à 150 – 200 personnes où on peut s'exprimer sans avoir des critères de qualité. Effectivement, à Sedan, on fait 5 à 6 concerts dans l'année, on a des critères de qualité pour les groupes locaux, on s'attache à ce qu'il y ait des groupes locaux à chaque date, mais on a des critères de qualité. Parce que le milieu s'est professionnalisé, et que le public ne reviendra pas si on propose de la merde. Le public qui paye 7, 10, 13 € attend une qualité parce que ça fait 20 ans que ça dure. Il faut effectivement des lieux intermédiaires, de 150 – 200. Ce n'est pas pour ça qu'il faut enterrer les lieux de 500 ou 1200... On discute du statut du musicien amateur, il faut aussi discuter du statut des scènes amateurs, des lieux amateurs. Ce sont les privés qui s'en sont emparés, et ils n'ont de toute façon aucune solution financière pour le faire vivre. On le voit bien, en dehors des nuisances sonores et des législations, le Ba'Rock va arrêter parce que la législation sur les personnes à mobilité réduite. Tant mieux que ça se fasse, mais à son échelle, c'est 10-15 000 €.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Si je prends ce qui se passe sur Reims, on a des lieux qui se développent. On va voir à court, moyen et long termes, comment ça se développe, il n'y avait plus que 2 lieux de diffusion type bar il y a quelques mois, on se retrouve à 5 actuellement, on va voir comment ça évolue, ça peut être une source de réflexion pour ce qui va se passer ici.

Christophe MILLAU (CSD Dhôtel) : Une dernière remarque, on est peut-être déjà dans la boîte à outil, ça ne mérite peut-être pas un groupe de travail, mais on l'a déjà évoqué avec certains en réunion, en groupe de concertation et de façon informelle aussi, il faut aussi se pencher sur le problème de la communication globale, pour échanger entre les différents opérateurs de la diffusion, qu'on ait des supports communs...

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : C'est le sujet de la réunion (des diffuseurs) de la semaine prochaine, on est en plein dedans...

Gregory BLANCHON (POLCA) : C'est un travail en cours avec les diffuseurs des Ardennes, comme dans d'autres départements, notamment la Haute-Marne, qui a formalisé un

document, support de com pour les diffuseurs qui souhaitent communiquer ensemble sur leurs événements. On en parle la semaine prochaine dans les Ardennes pour avoir un document commun.

David MANCEAUX (Sapristi !!) : Au niveau d'Ardenne Métropole, on sait que le chargé de préfiguration s'en va. Eric part dans les jours qui viennent, théoriquement, le poste devrait être gardé, mais on ne sait pas, nous acteurs du terrain, dans quelles dispositions. C'est peut-être justement le moment de se poser cette question de : si on veut donner de l'identité au projet SMAC rayonnante, la communication est une base d'uniformisation, en tout cas d'identification des publics, des élus, des techniciens... C'est une piste lancée.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : en conclusion, après les échanges de ce soir, on a 2 groupes de travail majeurs qui se distinguent, à savoir :

- L'enseignement
- La diffusion

sur l'ensemble du département.

Et on a des rubriques annexes, autour de :

- L'accompagnement
- Du statut du musicien amateur – même si je ne suis pas certain que ce soit au niveau du SOLIMA qu'on puisse intervenir sur ces questions.
- Formation des organisateurs – idem, ce sont des discussions où des outils existent déjà
- Les lieux tels que la Plaque Tournante – une idée à intégrer au groupe de travail diffusion peut-être ?

Sur le côté pratique, quels sont les jours qui semblent vous convenir le mieux pour les réunions mensuelles ?

Julien SAUVAGE (Cabaret Vert) : si on veut avoir d'autres acteurs que les professionnels, basés essentiellement sur Sedan-Charleville, il faut que ce soit en soirée, ou le weekend, sinon on va rester entre soi.

Rodolphe ROUCHAUSSE (POLCA) : Le mardi semble être un jour pertinent, plutôt en fin d'après-midi, 18h-18h30

Pour les groupes de travail, je vous propose de fonctionner par binôme, avec un référent Polca, moi en l'occurrence, et un relai, soit Marie-Laure, soit Julien. Pus d'avoir une à deux personnes de chaque structure intéressée par le sujet du groupe de travail. A l'issue des réunions qui s'étaleront sur les prochains mois – il ne faut pas que ça s'éternise sur 2 ou 3 ans, sinon on perd la dynamique -, on pourra dégager ces préconisations, et es axes d'action à mettre en œuvre.

Merci de votre participation, le débat pourrait se poursuivre encore des heures, rendez-vous prochainement pour la suite des travaux du SOLIMA.

MCC/DGCA/SDAFIG/BOPCG

